# PLACEMENT PIERRE SELECT 1



# Rapport annuel 2014



### PLACEMENT PIERRE SELECT 1

Société Civile de Placements Immobiliers au capital de 47 007 567 euros RCS Nanterre n° 337.646.764 Siège social : 13, avenue Lebrun 92188 ANTONY CEDEX L'Autorité des Marchés Financiers a apposé le Visa SCPI n° 07-07 du 2 mars 2007

# PLACEMENT PIERRE SELECT 1

# **RAPPORT ANNUEL 2014**



Société Civile de Placements Immobiliers au capital de 47 007 567 euros RCS Nanterre n° 337.646.764
Siège social : 13, avenue Lebrun à ANTONY CEDEX (92188)
L'Autorité des Marchés Financiers a apposé le Visa SCPI n° 07-07 du 2 mars 2007

### **SOMMAIRE** Organes de direction et de contrôle p 3 Rapport de la société de gestion p 4 Perspectives et évolution de la société p 4 Marché des parts p 5 Gestion du patrimoine p 6 Travaux p 10 Conseil de Surveillance p 12 Trésorerie p 14 Résultats p 14 Présentation du Patrimoine p 15 Etat annexe au rapport de gestion p 20 Comptes de l'exercice p 25 Rapport du Conseil de surveillance p 43 Rapports du Commissaire aux Comptes p 45 Texte des résolutions p 53

### PLACEMENT PIERRE SELECT 1

Type de SCPI	SCPI à capital fixe
Siège Social 13 avenu	ue LEBRUN – 92188 ANTONY
Date de création	22 avril 1986
N° d'immatriculation au RCS	337 646 764 RCS Nanterre
Echéance statutaire	22 avril 2050
Capital statutaire maximum	76.500.000 €
Capital effectif	47.007.567 €
Visa AMF	SCPI n° 07-07 du 2 Mars 2007

### ORGANES DE DIRECTION ET DE CONTROLE

### SOCIETE DE GESTION STATUTAIRE

FONCIA PIERRE GESTION

Société anonyme au capital de 400.000 Euros

Siège social: 13, Avenue Lebrun – 92188 ANTONY Cedex

RCS NANTERRE 642 037 162

Tel: 01.55.52.53.16 - Fax: 01.55.52.52.51 Agrément AMF n° GP-14000024 du 11 juillet 2014

DIRECTION DE LA SOCIETE:

Directeur Général: Madame Danielle FRANCOIS-BRAZIER

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

### Président :

\*Monsieur Alain FERRAGUT,

4 rue de l'éolienne,

BOUC BEL AIR (13320)

Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

### Vice-Président :

\* Monsieur Jean-Claude BADIALI

Mas des Sources / Quartier les Molières – ARPHY (30120) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

### Secrétaire :

\* Madame Marie Suzanne LIEUTAUD, 33 rue Cavaignac - MARSEILLE (13003) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

### Membres:

\* Monsieur Jules COHEN, 16, place de Strasbourg - MARSEILLE (13003) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

\* Monsieur Toussaint FILIPPI

31 Bd Anatole Forge St Marthe - MARSEILLE (13014) *Mandat arrivant à échéance en juin 2015*.

\* Monsieur Yves LEPETIT 300 rue Broussonnet Bat C

Parc Saint Charles Appt 502 – MONTPELLIER (34090) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

\* Monsieur Jean-Claude SERGENT

104 ancien chemin d'Aix Bas - VENTABREN (13122) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

\* Madame Michèle ORIO

Château Sec / Le Soleil 4/10 traverse de la Gaye MARSEILLE (13009)

Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

\* SOCIETE MARSEILLAISE DE CREDIT, Représentée par Monsieur Alain CLAVERIE,

75, rue Paradis - MARSEILLE (13006) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

\* SOCIETE LA MONDIALE PARTENAIRE, Représentée par Monsieur LAURENT TEZIER 104/110 Boulevard Haussmann - PARIS Cedex 9 (75379) Mandat arrivant à échéance en juin 2015.

### **COMMISSAIRE AUX COMPTES**

### Titulaire:

\* REVISION CONSEIL AUDIT,

4 rue Brunel – PARIS (75017)

Mandat renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18.06.2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31.12.2015.

### Suppléant :

\* Monsieur Jean-Loïc LEFAUCHEUX,

26, Allée des Chênes - MARCY L'ETOILE (69280)

Mandat renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 18.06.2010 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31.12.2015.

### **EXPERT IMMOBILIER**

### **CREDIT FONCIER EXPERTISE**

19 rue des Capucines 75001 PARIS

Mandat renouvelé lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 07.06.2013 et jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes au 31.12.2016.

### **DEPOSITAIRE**

### Crédit Coopératif

12 boulevard Pesaro 92024 NANTERRE

### INFORMATION DES ASSOCIES

Madame Monica DA-COSTA

Tel: 01.55.52.53.16

Site internet: www.foncia.com

### RAPPORT DE LA SOCIETE DE GESTION

Mesdames et Messieurs les associés,

Nous vous réunissons en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous présenter les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 et de vous rendre compte de la gestion de votre société durant cet exercice.

Le conseil de surveillance et le Commissaire aux Comptes vous donneront ensuite lecture de leurs rapports respectifs.

Nous passerons enfin au vote des résolutions que nous soumettrons à votre approbation.

La Société de Gestion

### PERSPECTIVES ET EVOLUTION DE LA SOCIETE

### a) Rappel de l'entrée en vigueur de la directive AIFM

La Directive AIFM entrée en vigueur le 22 juillet 2013, a été transposée à cette date dans le Code Monétaire et Financier et a provoqué les dernières modifications du règlement général de l'Autorité des marchés financiers en février 2014. Cette directive a estimé que les SCPI étaient bien des Fonds d'Investissement Alternatifs, dans la catégorie des OPC, et par là-même soumises à ses dispositions.

Nous vous rappelons que cette Directive permet un renouveau des SCPI:

### 1) en matière d'activité:

- elles peuvent dorénavant exercer une activité bien plus large qu'auparavant, allant même jusqu'à des prises de participation dans des SCI, des SCPI, des OPCI de droit français ou étranger;
- la durée minimale de détention des actifs passe de 6 à 5 années, avec possibilité de revente sans délai des actifs dans la limite annuelle de 2 % de la valeur vénale du patrimoine, ce qui permet une meilleure dynamique de gestion ;
- les plafonds annuels des travaux d'agrandissement ou de reconstruction sont portés à 15 % TTC de la valeur vénale du patrimoine immobilier de la SCPI concernée ;

### 2) en matière de transparence :

- Désormais toutes les commissions doivent être portées à la connaissance des souscripteurs, dans les statuts ou la notice d'émission, et c'est à ce titre que les commissions d'acquisition et de cession d'actifs immobiliers, et de suivi et pilotage de la réalisation des travaux immobiliers ont été spécifiquement créées :
- les modalités de désignation des membres du conseil de surveillance font l'objet de dispositions précises et les mandats sont limités à trois ans, renouvelables.

### 3) en matière de protection :

- les SCPI sont obligées de désigner un dépositaire qui a comme mission de suivre en toute indépendance les flux de liquidité (notamment les investissements et les souscriptions), de conserver les actifs, de certifier l'inventaire et de contrôler la régularité des décisions de gestion de la SCPI;

Afin de limiter l'impact du coût de celui-ci, Foncia Pierre Gestion a lancé une consultation auprès des principaux dépositaires de la place, et après négociation, le choix s'est porté sur le « Crédit Coopératif » dont le coût total représente 0,014 % de la valeur de réalisation soit un montant de 12.837,50 euros sur l'exercice 2015, qui sur la valeur de capitalisation ressort à 0,0148 %.

- la société de gestion de votre SCPI à obtenu un agrément de société de gestion de portefeuille n°GP-14000024 en date du 11 juillet 2014 qui implique des contrôles plus stricts, tant en matière de conformité et de contrôle interne que de gestion des risques ou des conflits d'intérêts, ce qui génère un coût important pour la société de gestion, tant du point de vue du renforcement de son effectif salarié que du point de vue de son obligation de régler les honoraires d'un organisme indépendant chargé de l'assister pour assurer à l'AMF qu'elle est en conformité permanente avec l'ensemble des nouvelles obligations et procédures mises à sa charge.

### b) Perspectives et évolution de la société

L'année 2014 a été comme 2013, une année de collecte historiquement élevé avec des flux nets de 2,93 milliards d'euros pour les SCPI, étant précisé que les SCPI de rendement ont elles réalisé plus de 2,7 milliards d'euros de collecte nette contre 2,3 milliards d'euros en 2013 soit une augmentation de près de 17 %. La capitalisation globale des SCPI a quant à elle évolué de plus de 10 % passant de près de 30 milliards d'euros fin 2013 à près de 33 milliards d'euros fin 2014.

Dans un environnement économique peu favorable, le marché de l'immobilier après une année 2013 tendue en matière de location et de négociation des loyers, s'est malgré tout déroulé en 2014 dans un contexte un peu plus apaisé bien que toujours difficile.

Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises la demande locative incite nombre d'entreprises à préférer une renégociation de leur bail à un déménagement. Par ailleurs, les incertitudes du climat des affaires allongent la prise de décision de relocation des locaux vacants.

Néanmoins dans ce contexte, votre SCPI a atteint un taux d'occupation financier moyen de 87,86 % sur l'exercice 2014.

Dans ce contexte, nos équipes doivent tout particulièrement faire preuve d'une forte réactivité afin d'éviter la vacance de nos actifs immobiliers.

Les investissements réalisés au cours des deux dernières années, nous permettent en 2014 de maintenir les loyers quittancés au même niveau que ceux de l'année 2013 ; faisant ressortir un résultat de 16,11 € par part correspondant au montant du dividende versé pour l'année 2014.

Parallèlement, le prix moyen pondéré acquéreur est passé de 263,41 € en 2009 à 288,24 € en 2014 soit + 9,43 % sur 6 ans, faisant ressortir un taux de distribution sur la valeur de marché pondérée de 5,59 %\* supérieur à la moyenne du taux de distribution des SCPI de bureaux qui s'établit à 5,05 % cette année.

L'année 2015 sera également pour votre SCPI celle de la présentation d'un projet de fusion avec d'autres SCPI classiques diversifiées gérées par votre Société de Gestion.

Celle-ci permettra de mieux dimensionner votre SCPI avec une capitalisation de l'ordre de 230 M€ après fusion, dans un marché ou la concentration s'est accélérée ces dernières années et où la taille est devenue un des critères majeurs de sélection des souscripteurs, assurant une plus grande répartition des risques locatifs, facilitant les arbitrages nécessaires et engendrant des économies de fonctionnement; mais surtout lui assurant la pérennité locative à moyen et long terme grâce au développement de la Société Absorbante par voie d'augmentation de capital permettant ainsi l'acquisition de nouveaux immeubles.

<sup>\* (</sup>dividende 2014 : 16,11 € / prix de la part moyen pondéré acquéreur de l'année 2014 : 288,24 €).

### MARCHE DES PARTS

### I. COLLECTE DES CAPITAUX

La SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 était une SCPI à capital variable dont le capital nominal s'élève à 249.999.000 francs, depuis mars 1990, (visa COB n° 86-25, renouvelé le 25 juillet 1994 sous le numéro 94-30).

Suite à la conversion du capital en euros approuvée lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juin 2001, le capital de la SCPI a été augmenté de 54.412,14 €. Il s'établit à 38.166.514 € et est représenté par 166.666 parts de 229 €. La totalité des capitaux collectés s'élevait à 49.455.037 € prime d'émission comprise, représentant 166.666 parts sociales et il y avait 3.515 associés au 31 décembre 2001.

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 21 Juin 2002, les associés de la SCPI ont approuvé la réduction du capital préalable à l'opération de fusion ramenant la valeur nominale de la part de 229  $\mbox{\ensuremath{$ 

Les associés ont également adopté l'opération de fusion-absorption avec la SCPI PLACEMENT PIERRE SMC2, par laquelle la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 absorbe la SCPI PLACEMENT PIERRE SMC2.

La SCPI PLACEMENT PIERRE SMC2 qui avait été créée le 27 septembre 1989 avait elle-même clôturé sa dernière augmentation de capital le 31 décembre 1996 et était devenue une société à capital fixe depuis le 23 juin 1997. Le capital nominal de 38.205.764 € était représenté par 156.581 parts de 244 € détenu par 1.753 associés au 31 décembre 2001. La totalité des capitaux collectés s'élevait à cette date à 48.372.995,98 € prime d'émission comprise, représentant 156.581 parts sociales. Cette dernière a été dissoute de plein droit et la totalité de son patrimoine a été transmis à la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 lors de la fusion.

Suite à cette fusion, le nouveau capital de la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 clôturé au 21 Juin 2002 est de 47.007.567 € par la création de 140.573 parts nouvelles entièrement libérées d'une valeur nominale de 153 euros chacune.

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 juin 2003, la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 est devenue une SCPI à capital fixe.

Au 31 décembre 2014, le nombre total de parts est de 307.239 détenus par 3.544 associés.

	Global au 31/12/2014	Par part au 31/12/2014
Capital effectif	47.007.567 €	153,00 €
Nombre de parts	307.239	-
Nombre d'associés	3.544	-
Bénéfice	4.951.269,15 €	16,11 €
Valeur de réalisation	91.696.427,86 €	298,45 €
Valeur de reconstitution	106.626.524,85 €	347,05 €
Valeur vénale / expertise	96.503.150,00 €	314,10€
Valeur moyenne pondérée acquéreur 2014		288,24€
Valeur de marché net acquéreur au 22/12/2014	-	283,05 €
Valeur de marché net vendeur au 22/12/2014	-	255,00€
Valeur ISF pour 2014	-	255,00 €
Distribution 2014	4.949.620,29 €	16,11 €

Les tableaux d'évolution du capital, du prix de la part, et du marché secondaire figurent dans l'état annexe au présent rapport.

### II. MODALITES DE FONCTIONNEMENT DU MARCHE SECONDAIRE

Conditions valables par l'application de l'article L 214-93 du Code Monétaire et Financier ainsi que du Règlement général de l'Autorité des Marchés financiers.

Si l'acquéreur n'est pas associé, il doit être agréé par la Société de Gestion, la transaction donne lieu à une inscription sur le registre des associés, le transfert de propriété qui en résulte est opposable dès cet instant à la société et aux tiers.

Ainsi, lorsqu'un associé veut vendre ses parts, deux solutions s'offrent à lui.

### 1. La cession sans intervention de la société de gestion

Les conditions de cession sont librement débattues entre le vendeur et l'acquéreur.

Le cédant (ou le cessionnaire) s'acquitte des droits d'enregistrement de 5 % du montant de la transaction auprès de l'administration fiscale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, selon l'article 726 du Code Général des Impôts. L'enregistrement de la transaction sera effectué par la société de gestion à réception du formulaire 2759 de «déclaration de cession des parts sociales non constatée par un acte» enregistré auprès des services fiscaux, accompagné d'un chèque de 100 euros HT (à majorer du taux de TVA en vigueur) correspondant aux frais de dossier, et ce quel que soit le nombre de parts cédées.

### 2. La cession avec intervention de la société de gestion

### 2.1 : Les ordres de vente et les ordres d'achat

### ⇒**Pour les vendeurs** :

Les demandes de vente ou **ordres de vente** sont à adresser avec l'original du certificat de parts ainsi qu'une copie du bulletin de souscription à la société de gestion au plus tard la veille de la confrontation par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception, précisant le nom du demandeur, le nombre de parts mises en vente, le prix limite de vente, et la mention de la possibilité d'exécution partielle ou non de l'ordre. Les ordres sont horodatés puis inscrits après vérification de leur validité sur le registre pour une durée de 12 mois renouvelable une fois pour une durée maximum de 12 mois sur demande expresse de l'associé. La société de gestion accusera réception de l'ordre et du rang sur le registre. Tout ordre passé est exécutable.

Toutefois, les ordres d'annulation ou de modification peuvent intervenir dans les mêmes conditions de forme, par courrier reçu au plus tard la veille de la confrontation.

### **⇒Pour les acquéreurs** :

Les demandes d'achat ou **ordres d'achat** sont à adresser à la société de gestion au plus tard la veille de la confrontation par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception, précisant le nom du demandeur, le nombre de parts, le prix limite d'achat, sa durée de validité et la mention de la possibilité d'exécution partielle ou non de l'ordre. Les ordres sont horodatés puis inscrits sur le registre. La société de gestion accusera réception de l'ordre et du rang sur le registre. Tout ordre passé est exécutable s'il est accompagné du moyen de paiement correspondant.

Toutefois, les ordres d'annulation ou de modification peuvent intervenir dans les mêmes conditions de forme, par courrier reçu au plus tard la vielle de la confrontation. L'acquéreur acquitte les droits d'enregistrement de 5 % (au taux actuellement en vigueur) et la commission d'intervention de la gérance de 5 % HT (à majorer du taux de TVA en vigueur) sur la valeur de marché.

Dans tous les cas, la Société de Gestion ne garantit pas la revente des parts.

### 2.2 : Détermination de la valeur de marché

Le prix d'exécution est celui auquel peut être échangé la plus grande quantité de parts. En cas d'impossibilité d'établir un prix d'exécution, la société de gestion publie le prix d'achat le plus élevé et le prix de vente le plus faible, accompagnés pour chacun de ces prix des quantités de parts proposées. Les ordres sont exécutés dès l'établissement du prix d'exécution et à ce seul prix. Sont exécutés en priorité les ordres d'achat inscrits au prix le plus élevé et les ordres de vente inscrits au prix le plus faible.

A limite de prix égale, les ordres sont exécutés par ordre chronologique d'inscription sur le registre. La société de gestion inscrit sans délai sur le registre des associés les transactions ainsi effectuées.

### 2.3 : Périodicité de la publication du prix d'exécution :

La société de gestion procédera le 20 de chaque mois à 12 heures ou le premier jour ouvrable suivant, à l'établissement du prix d'exécution par confrontation des ordres de vente et d'achat inscrits sur le registre. Le prix d'exécution ainsi que la quantité de parts échangées sont consultables sur notre serveur vocal n° 0 810 69 79 04, et sur notre site internet : www.foncia.com

### 3. <u>Les ordres de vente et d'achat réalisés</u>

	Nbre de parts	Nbre d'ordres
Ordres de vente exécutés au cours de l'exercice 2014	1 637	45
Ordres d'achat exécutés au cours de l'exercice 2014	1 637	22
Ordres de vente non exécutés au 22.12.2014 (1)	920	22
Ordres d'achat non exécutés au 22.12.2014 (2)	0	0

(1) 920 parts en vente dont les valeurs unitaires sont comprises entre 255  $\varepsilon$  net vendeur soit 283,05  $\varepsilon$  net acheteur et 260  $\varepsilon$  net vendeur soit 288,60  $\varepsilon$  net acheteur.

<u>Sur l'exercice 2014, 1.637 parts ont été cédées</u> à un prix moyen pondéré payé par les acheteurs sur l'ensemble du marché secondaire de <u>288,24 euros</u> par part, étant précisé que lors du dernier rapprochement en date du <u>22 décembre 2014, 29 parts ont été échangées</u> à une valeur de <u>283,05 euros net acquéreur</u>.

### **PATRIMOINE**

### I. ESTIMATION DU PATRIMOINE

Le décret d'application de la loi n° 93-6 du 4 janvier 1993 prévoit l'obligation de faire pratiquer, par un expert agréé par l'Autorité des Marchés Financiers et nommé par l'Assemblée Générale Ordinaire, une expertise quinquennale du patrimoine (actualisée annuellement), qui a pour but de déterminer la valeur vénale de chaque bien constituant l'actif de la SCPI.

Le patrimoine de votre SCPI se compose de 72 actifs immobiliers d'une surface totale de 55.300,10 m², pour un prix de revient total, hors droits et frais, travaux immobilisés inclus de 81.540.888 euros.

La société FONCIER EXPERTISE, votre expert immobilier, a établi sa valeur au 31 décembre 2014 à 96.503.150 € hors droits

A patrimoine identique au 31 décembre 2014, c'est-à-dire sans tenir compte <u>de l'acquisition</u> en date du 7 Février 2014 des 630,33 m² carrez de locaux commerciaux (salle de sport) situés 17 avenue Arnold Netter à PARIS (12ème), la valeur d'expertise 2014 ressort à 94.670.000 euros contre 98.635.000 euros en 2013, soit une baisse de 4,02 %.

Nous vous confirmons que ces valeurs qui tiennent compte de tous les paramètres d'évaluation sont conformes à notre appréciation du patrimoine immobilier de la SCPI.

Pour la détermination des valeurs d'expertise de l'exercice écoulé, ont été retenus des droits et frais d'enregistrement représentant forfaitairement 6,20 % ou 6,90% (selon la taxe régionale) de la valeur hors droits des immeubles expertisés.

La composition du patrimoine en pourcentage de la valeur vénale d'expertise figure dans l'état annexe au présent rapport, la valeur expertisée de chacun des immeubles figure dans le tableau intitulé Présentation du Patrimoine.

### II. GESTION DU PATRIMOINE

### A./ EVOLUTION DU PATRIMOINE IMMOBILIER

### a- Acquisition

Lors de l'exercice 2014, la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 a réalisé une acquisition :

• En date du 07/02/2014, acquisition de 636,70 m² carrez de locaux commerciaux (salle de sport) acquis en indivision à hauteur de 1/3 entre trois SCPI de même nature gérées par Foncia Pierre Gestion (Placement Pierre Select 1, Fininpierre et Rocher Pierre 1), situé 17 rue du Docteur Arnold Netter à PARIS (12ème) avec un bail ferme de 12 ans à effet du 01/07/2014 jusqu'au 30/06/2024, pour un montant de 1.944.288 € droits et frais inclus.

### b- Cessions

Lors de l'exercice 2014, la SCPI n'a réalisé aucune cession.

### **B.**/ **GESTION LOCATIVE**

Dans le contexte immobilier exposé au début de ce rapport, le taux d'occupation moyen financier de l'année 2014 de votre SCPI (loyers facturés/loyers facturables) est de 87,86 %.

Le montant des loyers facturés en 2014 ressort à  $7.760.391,54 \in$  contre  $7.699.696,78 \in$  en 2013, une légère augmentation de 0.79 % due a l'impact des loyers des acquisitions réalisées fin 2013 et début 2014 :

- n°80 : rue de Javel à PARIS avec un impact positif de 65.527 €
- n°81 : 17 avenue du Docteur Arnold Netter à PARIS avec un impact positif de 115.972 €

La relocation de certains lots vacants et le renouvellement de baux ont eu impact positif, il s'agit des immeubles situé :

### En Région Parisienne :

- n°10 : MASSY (91) avec un impact positif de 183.936 €
- n°77 : CRETEIL (94) avec un impact positif de 93.018 €
- n°56 : MONTIGNY LE BRETONNEUX (78) avec un impact positif de 13.638  $\mbox{\ensuremath{\in}}$

### En Métropole Régionale :

- n°29 : LYON (69) avec un impact positif de 42.081 €
- n°18 : VILLEURBANNE (69) avec un impact positif de 33.556 €

En contrepartie, certains lots vacants ou renégociation à la baisse de baux ont eu un impact négatif, il s'agit des immeubles situés :

- n°58 : Tour Montparnasse à PARIS avec un impact négatif de 77 953 €.
- $n^{\circ}4$  : PARIS ( $16^{\text{ème}}$ ) avec un impact négatif de 62.598 €
- n°53 : CHILLY MAZARIN (91) avec un impact négatif de 52.059 €
- n°36 : LILLE (59) avec un impact négatif de 36.181 €

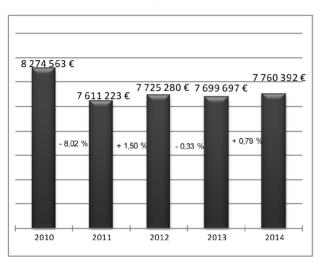
Les conditions de négociation des baux avec les locataires sont plus tendues et nécessitent certains sacrifices (octroi de franchises de loyer, loyers progressifs, prise en charge de travaux d'aménagement par les bailleurs).

Au cours de l'année 2014, votre société de gestion a continué sa politique de remise en état de certains actifs immobiliers pour permettre leur relocation aux meilleures conditions dans la mesure où la demande a fléchi et où l'offre de locaux disponibles a augmenté.

### Évolution annuelle des loyers

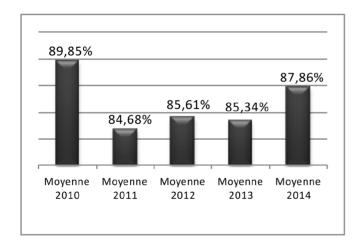
	2010	2011	2012	2013	2014	
Loyers théoriques 100 %	9.208.991 €	8.988.491 €	9.023.775 €	9.022.125 €	8.832.935 €	
Loyers quittancés	8.274.563 €	7.611.223 €	7.725.280 €	7.699.697 €	7.760.392 €	

### Loyers quittancés



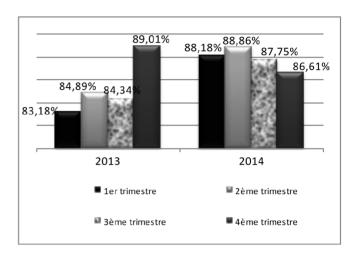
### Évolution annuelle du taux d'occupation financier

Moyenne 2010	Moyenne 2011	Moyenne 2012	Moyenne 2013	•	Evolution 2013/2014
89,85 %	84,68 %	85,61 %	85,34 %	87,86 %	+ 2,52



### Évolution trimestrielle du taux d'occupation financier

	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>ème</sup> trimestre	3 <sup>ème</sup> trimestre	4 <sup>ème</sup> trimestre
2013	83,18 %	84,89 %	84,34 %	89,01 %
2014	88,18%	88,86%	87,75%	86,61%



Les surfaces libres représentent au 31/12/2013,  $8.600~m^2$  sur un total de  $55.300,\!10~m^2$  que constitue le patrimoine de la SCPI.

### C./ ETAT DES MOUVEMENTS LOCATIFS

Locaux vacants au 31 décembre 2014

	Locau	ıx vacants au 31	décembre 2	2013				Reloca	itions en 201	4	
N° Imm	Adresse	Locataire	Date de départ	m²	Loyer théorique	Locataire	Date d'entrée	m²	Nouveau Loyer	Ecart en %	Vacance ou franchise
2	Parc Club du Millénaire à MONTPELLIER	Maintag SAS	01/04/12	72	6 480						6 480
5	Miniparc - Labège	Atlog	15/04/10	68	6 120						6 120
		Siconsult	11/05/12	86	7 740						7 740
9	Europarc - PESSAC	Demathieu	31/07/11	299	26 910						26 910
11	2 rue Giotto RAMONVILLE	Ginger	15/07/08	150	13 500						13 500
13	Actiparc la Penne 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE	Saphelec	30/06/12	133	11 970	Accès Télécom Méditerranée	12/09/14	133	13 300	+ 11 %	8 360
14	Le Quatuor 69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR	Technoclass	31/07/09	190	15 200						15 200
	Les Athamantes	GFI Progiciels	30/06/11	410	32 800						32 800
16	34000 MONTPELLIER	Groupe Languedoc Mutualité	30/06/13	115	9 200						9 200
21	Parc d'Ariane 13100 AIX EN PROVENCE	Actif +	30/06/13	181	19 910						19 458
23	Le Zodiaque – 31 TOULOUSE	Nofrayane	01/01/13	280	25 200	Econocom	15/05/14	280	26 600	+ 5,5 %	9 346
25	Bureau de la Férrandière 69441 LYON	Média France	18/12/09	339	15 255	Oxipio Lyon	22/12/14	339	20 000	+ 31 %	14 841
32	Technoclub 31700 BLAGNAC	Acti Conseils	30/09/13	59	5 310	Cofidoc	01/03/14	59	5 605	+ 5 %	1 353
39	Micropark – 93 TREMBLAY en FRANCE	E.F.G.	31/08/13	152	12 920						12 920
	110000	Micromédia	01/01/11	221	16 575						16 575
40	Miniparc à	Acerde	31/10/11	216	16 200						16 200
~~	MEYLAN	XL	30/09/12	233	17 475						17 475
		Corial AB Croisière	31/07/13 01/01/11	374 221	28 050 22 100						28 130 22 100
41	Nice Gare NICE	CPMCAM	31/10/13	294	29 400	QWANT	01/09/14	294	32 340	+10 %	27 650
42	Parc Club du Golf AIX LES MILLES	Idex Energies	31/03/11	512	51 200						51 200
43	La Pyramide à LYON	Prodware	31/10/09	214	21 4000						21 400
46	Louis XIV - LILLE	Baudin Chateauneuf	30/06/13	418	50 160	Travel Planet	01/09/14	418	55 250	+ 10 %	42 688
49	Nice Gare NICE	Association I' Olivier (ALC)	01/01/13	470	47 000	MGF Groupe	15/08/14	470	44 000	- 7%	43 734
	Parc Club du	Cegego	30/09/11	77	6 930	GAN	01/12/14	77	8 085	+ 17 %	6 346
50	Millénaire à MONTPELLIER	Emsys	29/02/12	138	12 420						12 420
		1	30/11/13	172	16 980	TAC	01/01/14	172	17 200	+ 1.30 %	
53	Technopolis CHILLY	Ingen Bioscences	30/11/13	454	40 860	,,,,,	0 1/0 1/11		11 200	1,00 70	40 860
		Easydentic	30/06/10	152	15 200						15 200
55	La Pyramide à LYON	Connex It	31/08/11	222	22 200						22 200
60	Le Buzenval – Paris 20ème	AVITIS	04/02/13	301	50 000	Ste d'agence et de Diffusion	14/11/14	301	59 360	+ 18,70 %	51 221
62	Santos Dumont VELIZY	Goobie	01/01/11	225	22 500	2					22 500
74	6 rue Uzes PARIS	Melle Floripes Blanco	31/10/11	82	5 340						5 340
		Hilti	31/12/05	894	71 520						71 520
75	Le Diamant à SACLAY	Micro Mécanique	28/02/13	241	19 280						19 280
	5, (32, (1	Realmeca	30/11/11	332	26 560						26 560
77	Europarc - CRETEIL	Comelit immotec	08/09/13	657	60 610	Ramos Brothers	15/01/14	657	65 700	+ 8,40 %	8 015
TOTAL M <sup>2</sup>				9 654		Total m² r	eloués	3 200			
	Total m² ve	ndu en 2014		0	1	1		I.	1		

6 454

	Locaux	libérés au cours de	e l'année 20	14		Relocations en 2014					
N° Im	Adresse	Locataire	Date de départ	m²	Loyer actualisé	Locataire	Date d'entrée	m²	Nouveau Loyer	Ecart en %	Vacance ou franchise
4	138 av. Victor Hugo 75116 PARIS	CFK Finances	20/05/14	270	84 000						53 428
5	Miniparc 31 LABEGE	Pierre Laforest	30/06/14	178	16 020						8 714
7	Bureaux de Corinthe 13000 MARSEILLE	France Quick	31/10/14	435	52 200						8 653
13	Actiparc la Penne 13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE	Help Ortho	31/0/14	164	16 400						5 437
32	Technoclub 31700 BLAGNAC	ISP Procom	30/06/14	96	11 153	Foliateam Sud Ouest	01/07/14	96	11 152		
36	Louis XIV	Actif + (Akerys)	31/08/14	412	57 680						18 092
30	59000 LILLE	Actii + (Akerys)	31/06/14	505	69 600	Belvia Immobilier	01/09/14	505	69 600		
43	Pyramide 69 LYON	Rotomors	31/08/14	78	8 580						2 649
55	Pyramide 69 LYON	Lips Reprographie	31/03/14	376	48 880						32 295
58	Tour Maine Montparnasse 75015 PARIS	ERCO & GENER	28/02/14	233	93 200						77 926
	TOTAL M <sup>2</sup>			2 747		Total m² relo	oués	601			
	Locaux vacants au 31 décembre 2014				'						

### D./ TRAVAUX

Afin d'optimiser le taux d'occupation des immeubles, la société de gestion se fixe comme objectif prioritaire l'entretien du patrimoine.

Des campagnes de travaux sont programmées et des actions ponctuelles sont lancées en fonction des évènements qui peuvent survenir au cours de l'exercice.

Au 31 décembre 2014, le poste « Provisions pour Grosses Réparations » représente 2.015.890,38 euros après dotation de 622.811,76 euros et reprise de 35.155,27 euros en 2014.

Le poste "Charges d'entretien du patrimoine locatif" représente un montant de 536.662,86 euros.

Les principaux travaux effectués au cours de l'année 2014 concernent les immeubles ci-après :

⇒ Europarc à PESSAC (N°09)

Nature des travaux: Travaux de rénovation des locaux vacants

Montant des travaux : 67.974 €

⇒ Actiparc à LA PENNE SUR HUVEAUNE (N°13) Nature des travaux: Travaux sur réseau du chauffage

Montant des travaux : 9.680 €

⇒ 98 rue Albert Calmette à JOUY EN JOSAS (N°19) Nature des travaux: Travaux de reprise d'étanchéité

Montant des travaux : 8.485 €

⇒ Le Cat Sud à LYON (N°30)

Nature des travaux: Travaux de remise en peinture du hall

Montant des travaux : 2.212 €

⇒ Le Louis XIV à LILLE (N°36)

Nature des travaux: Travaux de réfection des bureaux

Montant des travaux : 189.005 €

⇒ La Pyramide à LYON (N°43)

Nature des travaux: Travaux de remise en état des locaux

Montant des travaux : 18.472 €

⇒ Le Millénaire à MONTPELLIER (N°50)

Nature des travaux: Travaux de remise en état des locaux

Montant des travaux : 18.316 €

⇒ Europare à PESSAC (N°51)

Nature des travaux: Travaux de sécurité et climatiseur

Montant des travaux : 12.160 €

⇒ 17 avenue du Parc à CHILLY MAZARIN (N°53)

Nature des travaux: Travaux de restructuration

Montant des travaux : 30.151 €

⇒ 206 rue de Gerland à LYON (N°55)

Nature des travaux: Travaux de rénovation des sanitaires

Montant des travaux : 7.000 €

⇒ Avenue du Maine à PARIS (N°58)

Nature des travaux: Travaux de copropriété

Montant des travaux : 21.444 €

⇒ 27 rue de Buzenval à PARIS (N°60)

Nature des travaux: Travaux sur réseau électrique

Montant des travaux : 7.702 €

⇒ 95 rue de Seine à PARIS (N°71)

Nature des travaux: Travaux de réfection couverture

Montant des travaux : 5.562 €

⇒ 19/21 rue Auguste Mounie à ANTONY (N°73)

Nature des travaux: Travaux d'étanchéité

Montant des travaux : 8.451 €

⇒ 6 rue d'Uzès à PARIS (N°74)

Nature des travaux: Travaux sur menuiseries extérieures

Montant des travaux : 22.108 €

⇒ INDIVISION 400 avenue Roumanille à BIOT (N°78)

Nature des travaux: Travaux de réfection des locaux

Montant des travaux : 29.346 €

Au cours de l'année 2015 dans le cadre de l'entretien et de l'amélioration des prestations en vue de la relocation nous prévoyons d'effectuer les travaux suivants (en HT):

⇒ 13/15 rue Thiers à BAYONNE (n°3)

Nature des travaux : Réfection étanchéité terrasse Montant des travaux : 30 000 €

⇒ Le Corinthe à MARSEILLE (n°7)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants Montant des travaux : 13 000 €

⇒ Le Corinthe à MARSEILLE (n°8)

Nature des travaux : Rénovation sanitaires et remplacement

ventilo convecteurs

Montant des travaux : 11 000 €

⇒ 2 rue Giotto à RAMONVILLE (n°11)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants, climatisation et

pose garde corps

Montant des travaux : 115 000 €

⇒ Actiparc à LA PENNE SUR HUVEAUNE (n°13)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants

Montant des travaux : Renovation locaux vacants

40 000 €

 $\Rightarrow \! 136 \; Boulevard \; Haussmann \; \grave{a} \; PARIS \; 8^{\grave{e}me} \; (n^{\circ}15) \\$ 

Nature des travaux : Rénovation locaux vacant Montant des travaux : 100 000 €

⇒ 70 avenue de Hambourg à MARSEILLE (n°20)

Nature des travaux : Travaux de copropriété Montant des travaux :  $10\ 000\ \epsilon$ 

⇒ Le Zodiaque à TOULOUSE (n°23)

Nature des travaux: Réfection parties commune et

remplacement ventilo convecteurs

Montant des travaux : 60 000 €

⇒ 6 rue Albert Einstein à CRETEIL (n°27)

Nature des travaux : Rénovation sanitaires et parties communes

Montant des travaux : 30 000 €

⇒ Antinéa à MONTPELLIER (n°28)

Nature des travaux : Remplacement porte de garage Montant des travaux :  $10~000~\mbox{\colored}$ 

⇒ 68 cours Albert Thomas à LYON (n°29)

Nature des travaux : Travaux chauffage, climatisation, de

copropriété et réfection immeuble

Montant des travaux : 15 000 €

⇒ Le Cad Sud à LYON (n°30)

Nature des travaux : Travaux copropriété (réfection hall)

Montant des travaux : 5 000 €

⇒Louis XIV à LILLE (n°36)

Nature des travaux : Rénovation parties communes et locaux

vacants

Montant des travaux : 20 000 €

⇒ Le Grand Central à NICE (n°41)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants et parties

communes

Montant des travaux : 20 000 €

⇒ JR Guillibert de la Lauzière à AIX LES MILLES (n°42)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants Montant des travaux : 70 000 €

⇒ La Pyramide à LYON (n°43)

Nature des travaux : Rénovation parties communes et mise aux

normes ascenseurs

Montant des travaux : 20 000 €

⇒ 7 boulevard Louis XIV à LILLE (n°46)

Nature des travaux : Remplacement moquette et travaux parties

communes

Montant des travaux : 40 000 €

⇒ Le Millénaire à MONTPELLIER (n°50)

Nature des travaux : Cimatisation

Montant des travaux : 25 000 €

⇒ Europarc à PESSAC (n°51)

Nature des travaux : Remplacement compresseur, rénovation

locaux vacants

Montant des travaux : 135 000 €

⇒ JR Guillibert de la lauzière à AIX LES MILLES (n°52)

Nature des travaux : Remplacement moquette Montant des travaux : 20 000 €

⇒ 17 avenue du Parc à CHILLY MAZARIN (n°53)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants, remise aux

normes électrique et remplacement porte

Montant des travaux : 160 000 €

⇒ 206 rue de Gerland à LYON (n°55)

Nature des travaux : Rénovation locaux vacants, réfection

sanitaires et paliers, mise aux normes ascenseurs Montant des travaux : 120 000 €

⇒ Avenue du Maine à PARIS (n°58)

Nature des travaux : Travaux de copropriété et rénovation locaux

vacants

Montant des travaux : 120 000 €

⇒ 54 rue de Billancourt à BOULOGNES (n°59) Nature des travaux : Rénovation locaux vacants

Montant des travaux : 110 000 €

⇒ 23 rue Louis Bréguet à VELIZY VILLACOUBLAY (n°62)

Nature des travaux : Rénovation ascenseur et travaux de toiture

Montant des travaux : 50 000 €

⇒ 20 bis rue de la Boëtie à PARIS (n°63)

Nature des travaux : Travaux de copropriété, réfection couverture

et mise aux normes ascenseurs

Montant des travaux : 10 000 €

⇒ 95 rue de seine à PARIS (n°71)

Nature des travaux : travaux de copropriété et réfection cheminée

Montant des travaux : 7 000 €

⇒ 10 bis Bd Jean Jaures à BOULOGNE (n°72)
 Nature des travaux : solde travaux étanchéité toiture

Montant des travaux : 4 500 €

⇒ 6 rue d'Uzes à PARIS 2<sup>ème</sup> (n°74)

Nature des travaux : Détection incendie et remplacement fenêtre

Montant des travaux : 10 000 €

⇒ Europarc à CRETEIL (n°77)

Nature des travaux : Installation compteur

Montant des travaux : 5 000 €

⇒ 400 avenue Roumanille à BIOT (n°78)

Nature des travaux : Ravalement façade arrière, remise en peinture

pergolas et reprise étanchéité toiture

Montant des travaux : 30 000 €

### CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément à l'article « 19 point 1-Nomination », des statuts, le conseil de surveillance est composé de 7 membres au moins et de 12 membres au plus, choisis parmi les associés.

Votre Conseil de Surveillance est actuellement composé de 10 membres, la totalité des mandats des membres élus arrive à échéance lors de la prochaine Assemblée Générale. Les membres ont été élus lors de l'Assemblée Générale du 22 juin 2012 pour une durée de trois ans qui expire à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2014.

La Société de Gestion soumettra à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, conformément à l'article 422+201 du règlement général de l'AMF, un formulaire unique de vote comportant la liste des associés ayant fait acte de candidature suite à l'appel inséré dans le bulletin d'information n°04-14 du 4ème trimestre 2014. Les membres seront élus pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

### FRAIS DE DEPLACEMENT ET REMUNERATION

### A) FRAIS DE DEPLACEMENT

Il est précisé que les conseils de surveillance se réunissent à Marseille depuis la création de la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 en 1986, les membres du Conseil ne bénéficient d'aucun remboursement de frais de déplacement.

Une nouvelle résolution sera soumise à votre approbation lors de la prochaine Assemblée Générale concernant le remboursement des membres du conseil de surveillance de leur frais de déplacement, dans l'objectif de la tenue des conseils de surveillance à Paris.

### B) REMUNERATION

Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 juin 2014 et conformément à l'article 19 des statuts de votre société, l'Assemblée Générale a fixé à 13.000 euros la somme globale allouée à titre de jetons de présence et répartie entre les membres du Conseil de Surveillance exerçant leur mandat en dehors de leur activité professionnelle.

Comme chaque année, une résolution sera soumise à votre approbation lors de la prochaine Assemblée Générale.

### PROCEDURE DE CONTROLE INTERNE

Dans le cadre des dispositions dictées par le Règlement Général de l'Autorité des Marchés financiers, Foncia Pierre Gestion établit et maintient une fonction opérationnelle de contrôle périodique distincte et indépendante de ses autres fonctions et activités. Cette fonction est exercée par le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) qui est assisté par un cabinet externe, spécialisé et indépendant.

Le RCCI en charge de ce dispositif, contrôle et évalue l'adéquation et l'efficacité des politiques, s'assure de l'application et du suivi des procédures opérationnelles et formule des recommandations sur les contrôles opérés. Le RCCI conseille et assiste la société de gestion pour se conformer aux obligations professionnelles. Il est également en charge de l'ensemble des contrôles permanents, périodiques, de la mise en place des dispositifs de gestion des risques, des conflits d'intérêts, de la lutte anti-blanchiment et de la déontologie.

Outre son organisation et ses contrôles internes, Foncia Pierre Gestion, Société de Gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-14000024 en date du 11 juillet 2014, s'appuie sur des organes de contrôle externe :

- Conseil de Surveillance
- Commissaires aux comptes
- Expert immobilier
- Dépositaire

### **CONSEIL DE SURVEILLANCE**

Votre Conseil de Surveillance se réunit régulièrement, un ordre du jour est établi avec le président du Conseil de Surveillance et la Société de Gestion remet à tous les membres, un dossier complet sur chaque point à l'ordre du jour.

A l'issue de chaque Conseil de Surveillance, un procès-verbal est établi, consignant l'analyse des points à l'ordre du jour, et des décisions prises. Au cours de ces réunions, sont analysés les points suivants :

- analyse de la situation locative en fin de trimestre : budgets, travaux, nouveaux baux, contentieux
- analyse des comptes à même date et du budget annuel, perspectives de versements trimestriels
- arbitrages (acquisitions ou cessions en cours ou à l'étude)
- évolution du marché des parts
- information diverses sur la SCPI

### **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Le contrôle des comptes est exercé par un ou plusieurs Commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire pour six exercices.

### EXPERT IMMOBILIER

L'expert immobilier procède chaque année à une évaluation complète du patrimoine immobilier soit sous la forme d'une expertise (lors de l'acquisition puis tous les cinq ans), soit sous la forme d'une actualisation (évaluation sur pièces). Les méthodes utilisées sont :

- la méthode par comparaison directe de la valeur par référence à des transactions récentes comparables, et ;
- la méthode par capitalisation du revenu qui consiste à lui appliquer un taux de capitalisation conduisant à une valeur hors droits et frais.

Les acquisitions de fin d'exercice non encore expertisées sont évaluées par la Société de Gestion à leur valeur d'acquisition hors droits et frais et font l'objet d'une expertise immobilière l'exercice suivant.

### **DEPOSITAIRE**

La société de gestion désigne un dépositaire pour la SCPI, ce dépositaire devant être agréé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Conformément à la Directive AIFM, la mission du dépositaire est

- suivre les flux de liquidité (notamment les investissements et les souscriptions).
- conserver les actifs de la SCPI
- certifier l'inventaire,
- contrôler la régularité des décisions de gestion de la SCPI.

### Rappel de l'organisation de gestion de votre SCPI:

- A l'administration de la société qui définit les objectifs, en concertation avec les membres du Conseil de Surveillance, veille à leur réalisation et à leur optimisation et rédige les rapports annuels et la communication réservée aux associés de votre SCPI.
- B l'animation du marché des parts conformément à l'article L 214-89 du Code Monétaire et Financier.
- C la gestion locative qui veille à l'optimisation des résultats locatifs du patrimoine de votre SCPI.
- D la comptabilité qui veille au respect des normes comptables et la sécurisation des opérations.

### REGIME FISCAL DES REVENUS

Les sociétés civiles de placements immobiliers SCPI bénéficient du régime fiscal prévu par l'article 8 du Code Général des Impôts imposant le revenu entre les mains des associés.

Le revenu net imposable de chaque associé est calculé conformément aux règles suivantes :

# I – ASSOCIE PERSONNE PHYSIQUE, relevant du régime fiscal des particuliers

L'associé n'est pas imposé sur le revenu qu'il perçoit effectivement mais sur sa part calculée au prorata de ses droits et de la date de mise en jouissance de ses parts, du revenu brut de la société avant frais d'exploitation et dotation aux comptes d'amortissements et de provisions.

### a) Revenu Foncier

La partie de ce revenu qui provient des loyers, est assimilée à un revenu foncier et bénéficie d'un certain nombre de déductions comprenant entre autres les frais réels de gérance, les travaux d'entretien, l'imposition foncière.

Le bénéfice du <u>régime forfaitaire du micro foncier</u>, depuis l'imposition 2003, est étendu aux propriétaires d'immeuble par ailleurs détenteurs de parts de sociétés à prépondérance immobilière non cotées.

Les détenteurs de parts de SCPI, par ailleurs propriétaires en direct de biens immobiliers donnés en location nue, peuvent bénéficier de ce régime, l'abattement depuis l'année 2003 est alors de 30 % sur la totalité des revenus fonciers bruts (tous produits confondus) lorsque ces derniers sont inférieurs ou égaux à 15.000 euros.

### Revenu Foncier 2014

Soit par part en pleine jouissance	17,09 €
Revenu net	5.250.118,00 €
Intérêt d'emprunt	15 032,00 €
Charges déductibles	2.274.892,00 €
Revenu Brut	7.540.042,00 €

### b) <u>Produits financiers</u>

Aux revenus fonciers s'ajoutent éventuellement des revenus financiers produits par la trésorerie issue des capitaux collectés en attente d'investissement et des loyers perçus d'avance, placée en certificats de dépôts négociables (CDN).

La quote-part des bénéfices sociaux qui représente, le cas échéant, des produits financiers, est imposable selon les règles propres à ces derniers : prélèvement obligatoire non libératoire au taux de 24 %. Les revenus de capitaux mobiliers relèvent, sauf exception du barème progressif de l'impôt sur le revenu.

Les associés dont le revenu fiscal de référence de l'avant dernière année (précédent le paiement de ces revenus) est inférieur à 25.000 € pour une personne seule et à 50.000 € pour un couple marié ou pacsé peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement (voir « demande de dispense de prélèvement obligatoire » sur notre site internet).

A ceci s'ajoute, une retenue à la source des prélèvements sociaux de 15,5 % au 1<sup>er</sup> juillet 2012 sur les produits financiers au moment de leur versement est effectuée, elle concerne tous les associés personnes physiques résidents fiscaux en France.

### Revenu Financier 2014

Revenu	0,00 €
Soit par part en pleine jouissance	0,00 €
Soit par part en pleine jouissance après prélèvement social (15,5 %)	0,00€
Soit par part en pleine jouissance après prélèvement obligatoire non libératoire (24 %) et prélèvement social (15,5 %)	0,00 €

### I BIS- ASSOCIE PERSONNE PHYSIQUE, non domiciliée fiscalement en France

### a) Revenus Fonciers

Le montant des revenus nets fonciers imposables des parts de SCPI indiqué par la société de gestion, est à déclarer, comme indiqué pour les associés résidents, dans la rubrique « Revenus fonciers ». Il est soumis à l'impôt sur le revenu, selon le barème progressif.

Sous réserve des conventions fiscales internationales, et selon les dispositions de l'article 197 A du CGI, l'impôt exigible des non-résidents ne peut être inférieur à 20 % du revenu net imposable.

### b) Produits Financiers

Les dividendes sont soumis à la retenue à la source de 24 % (résident de l'espace économique européen) ou 30 % (autres pays).

Une retenue à la source des prélèvements sociaux de 15,5 % est effectuée sur les produits financiers au moment de leur versement, elle s'applique aux non-résidents pour les revenus perçus à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012.

# II – ASSOCIE PERSONNE MORALE, relevant du régime fiscal des BIC

Conformément à l'article 238 bis K-I du Code Général des Impôts, les bénéfices correspondant à des droits détenus dans une SCPI sont déterminés d'après les règles applicables aux bénéfices industriels et commerciaux (BIC) si les droits sont détenus par une personne morale passible de l'impôt sur les sociétés. Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. S'ajoute à l'impôt sur les sociétés une contribution sociale sur les bénéfices des sociétés dont le taux est fixé à 3,3 % de l'impôt sur les sociétés diminué d'un abattement de 763.000 € par période de douze mois. Sont exonérées certaines PME.

Bénéfice net comptable au titre des BIC / IS	4.951.269,15 €
Moins values de cessions	0 €
Réintégration (dotations aux provisions pour Grosses réparations de 622.811,76 € et dotation	ns
aux provisions pour risques de 77.460,04 €)	700.271,80 €
Déduction (reprise de provision pour grosses Réparations de 35.155,27 €, pour risques de 150.504,76 € et reprise de frais d'acquisition Sur la prime d'émission pour 108.615 €)	294.274,59 €
Résultat fiscal	5.357.266,36 €
Soit par part en pleine jouissance	17,44 €

### **TRESORERIE**

Comme nous l'avions indiqué dans le rapport de gérance de l'année 2013, nous avons au cours de l'exercice 2014 utilisé une ligne de découvert autorisé à hauteur de 2.000.000 euros, afin d'anticiper les prochains arbitrages et d'acquérir en date du 7 février 2014 l'actif situé rue Arnold Netter à Paris pour un montant de 1.944.288 euros actes en mains.

Au 31 décembres 2014, la ligne de découvert autorisée ressort à 1.354.829,25 euros.

### Recours à l'emprunt :

Nous vous rappelons que la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 est autorisée conformément à la 7<sup>ème</sup> résolution approuvée en Assemblée Générale du 6 juin 2014 à emprunter à hauteur de 5.000.000 euros.

Dans son principe, ce crédit est destiné à saisir une ou plusieurs opportunités d'investissements dans l'attente d'arbitrage(s), conformément à la politique menée avec votre Conseil de Surveillance.

Compte tenu des investissements à venir et de notre politique d'arbitrage, nous allons lors de la présente Assemblée Générale, vous proposer de porter cette autorisation à hauteur de 15.000.000 euros.

### **RESULATS**

Le résultat de l'exercice 2014 s'élève à 4.951.269,15 euros.

Ce résultat correspond à un revenu distribuable de 16,11 euros par part.

### I. REPARTITION DU RESULTAT DE L'EXCERCICE

Il vous est proposé la répartition suivante :

Résultat de l'exercice 2014	4.951.269,15€
Report à nouveau	2.267.355,21 €
Résultat disponible	7.218.624,36 €
Dividende proposé à l'assemblée générale 16,11 € par parts x 307.239 parts	4.949.620,29 €
Report à nouveau après affectation du résultat	2.269.004,07 €

Le dividende proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire est de 16,11 euros par part en 2014.

Apres affectation du résultat 2014, le report a nouveau ressort à 2.269.004,07 euros, soit 7,38 euros par part au 31 décembre 2014, ce qui représente (plus de cinq mois) de distribution d'avance.

	IMMEUBLES	NATURE	VALEURS		TAUX D'OCCUPATION	MOYENNE 2013	MOYENNE 2014	OBSERVATIONS
	Le Borely	Bureaux	Acquisition HD HT	994 406 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	40 avenue de Hambourg		Droits et taxes	19 265 €				
1	13008 MARSEILLE		Prix total	1 013 671 €	Loyers facturés	115 611,09	114 444,86	
	Date d'acquisition	CC	Exporting H D 2012	1 220 000 0	Manque à gagner		0,00	
	23 mai 1986	Surface	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 230 000 €	Lovers feeturables	115 611 00	114 444 86	
	6 novembre 1986  Parc Club du Millénaire	844 m <sup>2</sup> Bureaux	Acquisition HD HT	1 230 000 €	Loyers facturables Taux d'occupation	115 611,09 92,93%	93,38%	
	1025 rue Henri Becquerel	Burcaux	Droits et taxes	15 092 €	Taux d'occupation	52,5370	23,36 /6	
2	34036 MONTPELLIER		Prix total		Loyers facturés	92 299,59	91 413,17	
2					Manque à gagner	7 020,00	6 480,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	850 000 €				
	30 juin 1986	777 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	800 000 €		99 319,59	97 893,17	
	13-15 rue Thiers 64100 BAYONNE	Commerce	Acquisition HD HT Droits et taxes	312 520 € 61 549 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	04100 BATONNE		Prix total		Loyers facturés	74 180,94	73 232.23	
3			The total	374 003 0	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	960 000 €		·	·	
	5 septembre 1986	325 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	940 000 €		74 180,94	73 232,23	
	138 avenue Victor Hugo	Bureaux	Acquisition HD HT	839 384 €	Taux d'occupation	100,00%	42,29%	
	75016 PARIS		Droits et taxes	159 759 €		404 740 04	20.44.51	
4			Prix total	999 143 €	Loyers facturés	101 742,96 0,00	39 144,61 53 428,05	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 660 000 €	Manque à gagner	0,00	33 428,03	
	29 octobre 1986	290 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 800 000 €	Loyers facturables	101 742,96	92 572,66	
	Miniparc - Bâtiment 2	Bureaux	Acquisition HD HT	579 946 €	Taux d'occupation	80,58%	67,59%	
	ZAC de la Grande Borde		Droits et taxes	11 891 €	1		· ·	
5	31328 LABEGE INNOPOLE		Prix total	591 837 €	Loyers facturés	57 509,42	47 071,88	
	_				Manque à gagner	13 860,00	22 574,17	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	500 000 €		71.200.12	60 646 05	
	4 décembre 1986 Le Métroport	712 m <sup>2</sup> Bureaux	Expertise H.D 2014 Acquisition HD HT	480 000 € 802 982 €	Loyers facturables Taux d'occupation	71 369,42 84,96%	69 646,05 84,93%	
	Le Metroport 10 Place Salvador Allende	Dareaux	Droits et taxes	12 763 €	aux a occupation	84,96%	84,93%	
_	59650 VILLENEUVE D'ASCQ		Prix total		Loyers facturés	121 755,57	121 465,95	
6					Manque à gagner	21 550,00	21 550,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 500 000 €				
	16 janvier 1987	970 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 500 000 €		143 305,57	143 015,95	
	Le Corinthe	Bureaux	Acquisition HD HT	461 335 €	Taux d'occupation	100,00%	86,25%	
	29 boulevard Vincent Delpuech 13006 MARSEILLE		Droits et taxes Prix total	8 945 €	Lovare footunt	64 118,69	54 200 24	
7	13000 MARSEILLE		PTIX total	470 280 €	Loyers facturés Manque à gagner	0,00	54 288,24 8 652,72	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	655 665 €		0,00	0 032,72	
	30 janvier 1987	435 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	533 576 €	Loyers facturables	64 118,69	62 940,96	
	Le Corinthe	Bureaux	Acquisition HD HT	626 759 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	29 boulevard Vincent Delpuech		Droits et taxes	12 653 €				
8	13006 MARSEILLE		Prix total	639 413 €	Loyers facturés	77 762,02	76 932,59	
	D. 10 1100	ee.	Europtic II D 2012	704 225 2	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition 14 juin 1988	Surface 527 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	794 335 € 646 424 €	Loyers facturables	77 762,02	76 932,59	
	Europarc 14 juin 1988	Bureaux	Acquisition HD HT		Taux d'occupation	56,25%	64,71%	
	1 avenue Léonard de Vinci		Droits et taxes	14 178 €	a cooupution	30,23 /0	01,7170	
			Immobilisation	81 939 €				
9	33000 PESSAC BERSOL		Prix total	784 729 €	Loyers facturés	43 403,90	50 800,17	
	_				Manque à gagner	33 761,62	27 710,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	780 000 €			#0 #10 t=	
	26 mars 1987	759 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables Taux d'occupation	77 165,52	78 510,17	
	Elysées Massy	Bureaux	Acquisition HD HT Immobilisation	2 911 776 €	raux d occupation	25,58%	100,00%	
	131 rue de Paris		Droits et taxes	51 114 €				
10	91300 MASSY		Prix total		Loyers facturés	93 500,00	277 436,29	
					Manque à gagner	272 000,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	3 600 000 €				
	30 mars 1987	1 700 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	365 500,00	277 436,29	
	Europarc - Bâtiment B3	Bureaux	Acquisition HD HT	901 223 €	Taux d'occupation	86,15%	86,17%	
	ZAC du Canal -2 rue Giotto 31520 RAMONVILLE		Droits et taxes Prix total	18 294 €	Loyers facturés	83 964,35	84 108,31	
11	JISZO KAMONVILLE		I IIA total	919 31/ €	Manque à gagner	13 500,00	13 500,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	760 000 €	a gagner	13 300,00	15 500,00	
	14 mai 1987	1 006 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	760 000 €		97 464,35	97 608,31	
	Miniparc de la Zolad	Bureaux	Acquisition HD HT	1 000 861 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	1005 rue croix verte prolongée		Droits et taxes	16 590 €				
12	34100 MONTPELLIER		Prix total	1 017 451 €		100 500,82	99 795,44	
	Data diagnisiti	Surfece	Evpertise U D 2012	890 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition 26 juin 1987	Surface 880 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	840 000 €	Loyers facturables	100 500,82	99 795,44	
	Actiparc 1 - Bâtiment 3	Bureaux	Acquisition HD HT	636 475 €	Taux d'occupation	78,92%	78,94%	
	1 Traverse de la penne		Droits et taxes	11 599 €		10,52 %		
13	13821 LA PENNE SUR HUVEAUNE		Prix total		Loyers facturés	51 692,45	51 703,96	
13					Manque à gagner	13 805,56	13 796,44	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	650 000 €				
	7 août 1987	720 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	620 000 €	/	65 498,01	65 500,40	
	Le Quatuor	Bureaux	Acquisition HD HT	130 167 €	Taux d'occupation	63,80%	0,00%	
	8-12 rue J. Elysée Dupuis 69410 CHAMPAGNE MONT D'OR		Droits et taxes Prix total	9 215 €	Lovers facturé-	26 707 20	0.00	
14	UJ410 CHAMPAGNE MONT D'OR		PIIX total	139 383 €	Loyers facturés	26 787,38	0,00	
	D	ee.	Exportise II D 2012	120,000,0	Manque à gagner	15 200,00	15 200,00	
	Date d'acquisition 12 novembre 1987	Surface 215,70 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	130 000 €	Lovers facturables	41 987,38	15 200,00	
	12 novembre 1987	Bureaux	Acquisition HD HT	1 614 564 €		100,00%	100,00%	
	100 come in a transmini	Darcaux	Droits et taxes	317 758 €	Tuan a occupation	100,00%	100,00%	
15	75008 PARIS		Prix total		Loyers facturés	113 890,34	113 477,20	
15					Manque à gagner		0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 840 000 €				
	27 novembre 1987	323 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	113 890,34	113 477,20	

	IMMEUBLES	NATURE	VALEURS		TAUX D'OCCUPATION	MOYENNE 2013	MOYENNE 2014	OBSERVATIONS
	Les Athamantes - Bâtiment 2	Bureaux	Acquisition HD HT	501 018 €	Taux d'occupation	13,39%	0,00%	
	740 avenue des Apothicaires		Droits et taxes	15 281 €				
16	34000 MONTPELLIER		Prix total	516 299 €	Loyers facturés	6 143,84	0,00	
			F 11 P 2012	200 000 0	Manque à gagner	39 737,50	42 000,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	390 000 €		45.001.24	42 000 00	
	10 décembre 1987	525 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	330 000 €		45 881,34	42 000,00	
	Les Athamantes - Bâtiment 1	Bureaux	Acquisition HD HT	289 841 €	Taux d'occupation	91,28%	100,00%	
	740 avenue des Apothicaires		Droits et taxes Prix total	8 654 €	I account for adversific	22 729 50	36 089,69	
17	34000 MONTPELLIER		Prix total	298 493 E	Loyers facturés	32 728,50	1 ' 1	
	Data dia ancialdan	Surface	F	200,000,0	Manque à gagner	3 124,90	0,00	
	Date d'acquisition		Expertise H.D 2013	300 000 €	T C	25 052 40	26,000,60	
	22 juin 1988	311 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	35 853,40	36 089,69	
	Les Factories	Bureaux	Acquisition HD HT	532 805 €	Taux d'occupation	57,98%	95,77%	
	20 rue Louis Guérin		Immobilisation	97 355 € 9 871 €				
10	69100 VILLEURBANNE		Droits et taxes			45.616.15	70 172 44	
18			Prix total	542 676 €	Loyers facturés	45 616,15	79 172,44	
	D	0.0	E .: H.D.2012	050 000 0	Manque à gagner	33 060,19	3 497,17	
	Date d'acquisition	Surface carrez 599 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013	950 000 €	I C	70 676 24	92.660.61	
	30 décembre 1987 98 rue Albert Calmette		Expertise H.D 2014	1 901 390 €	Loyers facturables Taux d'occupation	78 676,34 100,00%	82 669,61 100,00%	
		Bureaux	Acquisition HD HT	38 375 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	78350 JOUY EN JOSAS		Droits et taxes		I Fr -troud-	207 497 70	200 472 51	
19			Prix total	1 939 /00 €	Loyers facturés	207 487,79	208 472,51	
	Description of	C	Exportise II D 2012	1 620 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013		I	207 407 70	200 472 51	
	31 décembre 1987	1 088 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 580 000 €		207 487,79	208 472,51	
	Le Protis	Bureaux	Acquisition HD HT	1 043 762 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	70 avenue de Hambourg		Droits et taxes	18 741 €				
20	13008 MARSEILLE		Prix total	1 062 503 €	'	163 947,73	161 850,97	
			F VID 2012	1000	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 260 000 €		100000	16105005	
	28 janvier 1988	677 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	163 947,73	161 850,97	
	Parc d'Ariane	Bureaux	Acquisition HD HT	847 196 €	Taux d'occupation	90,68%	81,07%	
	avenue de la Grande Thumine		Droits et taxes	15 590 €	L			
21	13100 AIX EN PROVENCE		Prix total	862 785 €	Loyers facturés	101 231,82	83 320,11	
					Manque à gagner	10 407,50	19 457,50	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 050 000 €				
	23 mars 1988	777 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	111 639,32	102 777,61	
	Le Zodiaque	Bureaux	Acquisition HD HT		Taux d'occupation	67,49%	81,57%	
	3 chemin du Palay		Immobilisation	59 118 €				
	31400 TOULOUSE		Droits et taxes	7 811 €				
23			Prix total	902 528 €	Loyers facturés	55 744,74	67 275,21	
					Manque à gagner	26 852,60	15 197,44	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	630 000 €				
	12 octobre 1988	868 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	670 000 €	Loyers facturables	82 597,34	82 472,65	
	Galerie Point Show	Commerce	Acquisition HD HT	759 196 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	66 avenue des Champs Elysées		Droits et taxes	147 716 €				
24	75008 PARIS		Prix total	906 912 €	Loyers facturés	142 131,60	142 131,60	
					Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 750 000 €				
	27 octobre 1988	114 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 750 000 €	Loyers facturables	142 131,60	142 131,60	
	La Ferrandière	Bureaux	Acquisition HD HT	719 490 €	Taux d'occupation	72,86%	77,00%	
	41 rue Saint Anne de Baraban		Droits et taxes	14 466 €				
25	69441 LYON CEDEX		Prix total	733 956 €	Loyers facturés	47 746,25	49 674,88	
					Manque à gagner	17 783,80	14 840,46	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	680 000 €				
	18 novembre 1988	893 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	600 000 €	Loyers facturables	65 530,05	64 515,34	
	Parc Club du Perray	Bureaux	Acquisition HD HT		Taux d'occupation	91,61%	91,99%	
	3 rue de la Rainière		Droits et taxes	24 036 €				
26	44077 NANTES CEDEX 03		Prix total	1 485 154 €	Loyers facturés	121 482,49	127 747,49	
20			- 1		Manque à gagner	11 121,00	11 121,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 380 000 €	]	'	·	
	28 novembre 1988	1 253 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 350 000 €	Loyers facturables	132 603,49	138 868,49	
	Le Central	Bureaux	Acquisition HD HT	1 452 559 €		100,00%	100,00%	
	6 rue Albert Einstein		Droits et taxes	38 042 €	1		·	
27	94000 CRETEIL		Prix total		Loyers facturés	185 740,32	183 493,76	
۷1			1		Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 700 000 €	1	.,,,,,	-,	
	30 novembre 1988	1 164 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 650 000 €	Loyers facturables	185 740,32	183 493,76	
	Antinéa	Bureaux	Acquisition HD HT	2 069 337 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	185 rue Léon Blum		Droits et taxes	16 384 €		,	,/	
	34000 MONTPELLIER		Prix total		Loyers facturés	214 134,11	215 299,44	
28			1		Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	2 370 000 €	1 , , , , , , , ,	,55	-,	
	19 décembre 1988	1 602 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	214 134,11	215 299,44	
	Le Cat-Sud	Bureaux	Acquisition HD HT	1 250 096 €		77,88%	100,00%	
	68 cours Albert Thomas		Droits et taxes	21 539 €	<sub>F</sub>	,	,	
	69008 LYON		Prix total		Loyers facturés	116 175,23	158 256,64	
29			1	2.2000	Manque à gagner	32 992,83	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 815 815 €	,		,	
	29 décembre 1988	1 004 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 789 307 €	Loyers facturables	149 168,06	158 256,64	
	Le Cat-Sud	Bureaux	Acquisition HD HT	657 620 €		100,00%	100,00%	
	68 cours Albert Thomas		Droits et taxes	5 847 €	- aux a occupation	100,00%	100,0070	
	69008 LYON		Prix total		Loyers facturés	81 660,98	82 667,49	
30	02000 LI ON		1 11x total	003 407 t		0,00	0,00	
	Does dissertable	Curfo	Expertise U D 2012	024 195 0	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	924 185 €	Louism for the state of the	01 ((0.00	92.667.46	
	21 septembre 1989	511 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	910 693 €		81 660,98 100,00%	82 667,49 100,00%	
	Miniparc	Bureaux	Acquisition HD HT	813 885 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
			Droits et taxes	17 568 €	I	1	1	
	rue du Professeur Lavignolle			021 452 5	I C /			
31			Prix total	831 453 €	Loyers facturés	85 462,16	84 827,49	
1	rue du Professeur Lavignolle 33000 BORDEAUX	0.6	Prix total		Loyers facturés Manque à gagner	85 462,16 0,00	84 827,49 0,00	
ş <sub>1</sub>	rue du Professeur Lavignolle	Surface 774 m²		790 000 €			0,00	

	IMMEUBLES	NATURE	VALEURS	MOINE PLAC	TAUX	MOYENNE 2013	MOYENNE 2014	OBSERVATIONS
	Techno-Club	Bureaux	Acquisition HD HT	685 351 €	D'OCCUPATION Taux d'occupation	86,37%	97,89%	
	1 rue Jean Amiel		Droits et taxes	10 797 €		·	,	
32	31700 BLAGNAC		Prix total	696 148 €	Loyers facturés	57 595,07	62 688,51	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	600 000 €	Manque à gagner	9 090,00	1 352,90	
	21 juillet 1989	614 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	600 000 €	Loyers facturables	66 685,07	64 041,41	
	Europarc	Bureaux	Acquisition HD HT	1 117 108 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	13 rue Auguste Perret		Droits et taxes	19 399 €			400 400 50	
33	94042 CRETEIL		Prix total	1 136 507 €	Loyers facturés Manque à gagner	121 018,12 0,00	123 188,52 0,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 040 000 €	Manque a gagner	0,00	0,00	
	21 septembre 1989	740 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 020 000 €	Loyers facturables	121 018,12	123 188,52	
	Le Diamant	Bureaux	Acquisition HD HT	2 211 628 €	Taux d'occupation	43,08%	41,72%	
	4 rue Razel		Droits et taxes Prix total	28 167 € 2 239 795 €	Loyers facturés	60 473,78	58 782,80	
75	SACLAY		Prix total	2 239 793 €	Manque à gagner	79 915,91	82 127,08	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 203 635 €	manque a gagner	1,5,15,51	02 127,00	
	10 janvier 1989	1 648 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	734 777 €	Loyers facturables	140 389,69	140 909,88	
		Bureaux	Valeur d'apport	948 799 €	Taux d'occupation	43,08%	41,72%	
	4 rue Razel 91400 SACLAY	22 parkings			Loyers facturés	25 943 54	25 218,11	
75	71400 BRCLER				Manque à gagner	34 284,31	35 232,92	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	516 365 €		ĺ í	´	
	1er Janvier 2002	707,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	315 223 €	Loyers facturables	60 227,85	60 451,03	
	Louis XIV	Bureaux	Acquisition HD HT	1 259 782 €	Taux d'occupation	100,00%	90,37%	
	7 boulevard Louis XIV 59000 LILLE		Droits et taxes Prix total	22 385 € 1 282 168 €	Loyers facturés	206 010,72	169 829,38	
36			110 0000	. 202 100 C	Manque à gagner	0,00	18 092,17	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 700 000 €		2,00		
	30 novembre 1989	1 010 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 330 000 €	Loyers facturables	206 010,72	187 921,55	
	33 rue des Chardonnet	Bureaux	Acquisition HD HT	1 126 043 €	Taux d'occupation	94,61%	83,62%	
	Paris-Nord II 93290 TREMBLAY EN FRANCE		Droits et taxes Prix total	19 667 € 1 145 709 €	Loyers facturés	76 282,83	65 952,72	
39	25220 IREMIDEAT EN PRANCE		I II total	1 143 /09 E	Manque à gagner	4 345,22	12 920,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	800 000 €	1 99		>20,00	
	15 décembre 1989	810 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	800 000 €	Loyers facturables	80 628,05	78 872,72	
	Miniparc La Taillat	Bureaux	Acquisition HD HT	1 370 653 €	Taux d'occupation	76,33%	72,36%	
			Immobilisation	72 578 €				
40	Le Bipode 13 Chemin du Vieux Chêne		Droits et taxes Prix total	24 587 €	Loyers facturés	80 686,78	74 219,55	
	38240 ZIRST MEYLAN		The total	1 70/ 010 E	Manque à gagner	25 020,25	28 344,91	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	976 406 €	1 0			
	28 décembre 1989	1 312 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	849 835 €	Loyers facturables	105 707,03	102 564,46	
	Miniparc La Taillat	Bureaux	Acquisition HD HT	1 524 490 €	Taux d'occupation	76,33%	72,36%	
	Le Tripode		Droits et taxes	0 €				
40	9/11 chemin du Vieux Chêne		Prix total	1 524 490 €	Loyers facturés	142 431,85	131 015,60	
	38240 MEYLAN	Comba -	Exporting II D 2012	1 702 504 0	Manque à gagner	44 166,84	50 035,67	
	Date d'acquisition 30 juin 2000	Surface 2 316 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 723 594 €	Lovers facturables	186 598,69	181 051,27	
	Le Grand Central	Bureaux	Acquisition HD HT	1 674 387 €	Taux d'occupation	77,17%	60,70%	
	avenue Thiers		Droits et taxes	37 586 €		,	, , , , , ,	
41	06000 NICE		Prix total	1 711 973 €		110 452,33	76 826,62	
-	Date the control	Constant	Expertise II D 2012	1 250 000 0	Manque à gagner	32 668,41	49 750,38	
	Date d'acquisition 2 février 1990	Surface 1 112 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 350 000 €	Loyers facturables	143 120,74	126 577,00	
		Bureaux	Acquisition HD HT	1 163 589 €	Taux d'occupation	56,48%	56,48%	
			Immobilisation	135 809 €			-,	
	av J. Guilibert de la Lauzière		Droits et taxes	23 747 €				
42	13290 AIX LES MILLES		Prix total	1 323 144 €	Loyers facturés	66 436,12	66 459,72	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 250 000 €	Manque à gagner	51 200,00	51 200,00	
	28 décembre 1990	1 042 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 220 000 €	Loyers facturables	117 636,12	117 659,72	
	Le Pyramide	Bureaux	Acquisition HD HT	904 120 €	Taux d'occupation	69,05%	64,94%	
	206 rue de Gerland		Droits et taxes	8 087 €	<u>.</u>			
43	69007 LYON		Prix total	912 207 €	Loyers facturés	49 854,34	44 539,09	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	750 000 €	Manque à gagner	22 345,00	24 049,46	
	Date d'acquisition 1 juillet 1991	616 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	740 000 €	Loyers facturables	72 199,34	68 588,55	
	7 boulevard Louis XIV	Bureaux	Valeur d'apport	1 173 857 €	Taux d'occupation	83,50%	69,97%	
	Bâtiment B	22 parkings						
46	59000 LILLE				Loyers facturés	132 211,01	99 478,35	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	1 360 000 €	Manque à gagner	26 125,00	42 688,08	
	1er Janvier 2002	923,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 350 000 €	Loyers facturables	158 336,01	142 166,43	
	Nice Gare	Bureaux	Valeur d'apport	975 674 €	Taux d'occupation	59,70%	64,14%	
	avenue Thiers							
49	06000 NICE				Loyers facturés	74 842,72	78 217,57	
	Detection of	Surface	Expertise II D 2012	1 250 000 0	Manque à gagner	50 525,00	43 734,24	
	Date d'apport ler Janvier 2002	1 021,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 250 000 €	Loyers facturables	125 367,72	121 951,81	
		Bureaux	Valeur d'apport	655 531 €		75,63%	74,62%	
		25 parkings				, 5,05 %	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
50	34036 MONTPELLIER				Loyers facturés	65 061,30	55 182,78	
50			E // WBacis	040 *** -	Manque à gagner	20 962,50	18 766,22	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	840 000 €	Lavana fa atom 1-1	96.000.00	72.040.00	
	ler Janvier 2002  Europare	776,00 m <sup>2</sup> Bureaux	Expertise H.D 2014  Valeur d'apport	750 000 € 670 776 €	Loyers facturables Taux d'occupation	86 023,80 100,00%	73 949,00 100,00%	
		24 parkings	valcui d'apport	0/0//0€	Taux a occupation	100,00%	100,00%	
51	33600 PESSAC	- r			Loyers facturés	102 867,86	103 105,84	
31					Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	880 000 €		404	400	
	1er Janvier 2002	765,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	870 000 €	Loyers facturables	102 867,86	103 105,84	

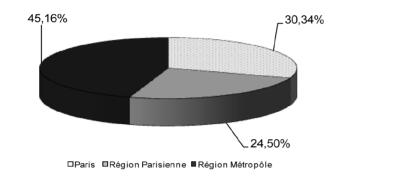
	DATE UNITED		PRESENTATION DU PATRIN		TAUX		MOVENINE 2014	ORCEDIULTIONS
	IMMEUBLES  Parc Club du Golf	NATURE Bureaux	VALEURS  Valeur d'apport	1 180 102 E	D'OCCUPATION Taux d'occupation	MOYENNE 2013 94,42%	MOYENNE 2014 100,00%	OBSERVATIONS
52	av de la Lauzière - Bâtiment 5 13290 AIX LES MILLES	32 parkings	valeur d'apport	1 189 102 e	Loyers facturés	143 248,86	144 022,15	
	Date d'apport		Expertise H.D 2013	1 350 000 €	Manque à gagner	8 460,00	0,00	
	1er Janvier 2002 Technopolis	1 042,00 m <sup>2</sup> Bureaux	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport	1 350 000 €	Loyers facturables Taux d'occupation	151 708,86 97,39%	144 022,15 75,94%	
53	17 avenue du Parc 91380 CHILLY MAZARIN	52 parkings			Loyers facturés Manque à gagner	194 591,36 5 205,97	142 532,45 45 160,00	
	Date d'apport 1er Janvier 2002	Surface 1 997,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 670 000 €	Loyers facturables	199 797 33	187 692,45	
	101 rue Saint Dominique 75007 PARIS	Bureaux	Valeur d'apport	1 204 347 €		100,00%	100,00%	
54	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	2 350 000 €	Loyers facturés Manque à gagner	126 817,19 0,00	131 320,93 0,00	
	ler Janvier 2002	190,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	2 350 000 €		126 817,19	131 320,93	
55	Le Pyramide 206 rue de Gerland 69007 LYON	Bureaux	Valeur d'apport	1 494 000 €	Taux d'occupation  Loyers facturés	74,67% 153 214,86	62,25% 122 998,97	
	Date d'apport		Expertise H.D 2013	2 000 000 €	Manque à gagner	51 984,70	74 602,50	
	1-5 place Paul Claudel	1 509,00 m <sup>2</sup> Commerce	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport	2 000 000 € 365 878 €	Loyers facturables Taux d'occupation	205 199,56 91,58%	197 601,47 100,00%	
	78180 MONTIGNY LE BX				Loyers facturés	43 966,24	57 604.57	
56	D-4- #	Country -	Exporting H D 2012	500,000,0	Manque à gagner	4 043,48	0,00	
	Date d'apport ler Janvier 2002	363,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014		Loyers facturables	48 009,72	57 604,57	
	Tour Montparnasse - 43ème étage 33 avenue du Maine	Bureaux 2 parkings	Valeur d'apport	1 966 592 €	Taux d'occupation	93,64%	59,27%	
57-58	75015 PARIS				Loyers facturés Manque à gagner	197 894,20 13 451,61	119 941,43 82 409,16	
	Date d'apport ler Janvier 2002	Surface 580,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	2 480 000 €		211 345,81	202 350,59	
	Le Métropole - Bâtiment A	Bureaux	Valeur d'apport		Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
59	54-56 rue de Billancourt 92100 BOULOGNE	42 parkings			Loyers facturés Manque à gagner	444 538,27 0,00	436 243,82 0,00	
	Date d'apport 1er Janvier 2002	1 519,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	5 600 000 € 4 650 000 €		444 538,27	436 243,82	
	27 rue de Buzenval 75020 PARIS	Bureaux 7 parkings	Valeur d'apport	2 012 327 €	Taux d'occupation	63,21%	66,73%	
60	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	2 260 000 €	Loyers facturés Manque à gagner	105 881,94 61 621,53	102 712,68 51 220,86	
	ler Janvier 2002  Le Rond Point	735,00 m <sup>2</sup> Bureaux	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport		Loyers facturables Taux d'occupation	167 503,47 100,00%	153 933,54 100,00%	
61	11 rue Maurice Grandcoing 94200 IVRY	5 parkings	Immobilisation Prix total	71 927 €	Loyers facturés Manque à gagner	38 865,50 0,00	38 881,36 0,00	
	Date d'apport ler Janvier 2002	Surface 275,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	440 000 €	Loyers facturables	38 865,50	38 881,36	
	Santos Dumont - Bâtiment E	Bureaux	Valeur d'apport		Taux d'occupation	64,09%	65,99%	
62	23 rue Louis Bréguet 78000 VELIZY VILLACOUBLAY	22 parkings	F H.D.2012	<b>700 000 0</b>	Loyers facturés Manque à gagner	43 168,00 24 187,50	43 656,65 22 500,00	
	Date d'apport ler Janvier 2002	603,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	700 000 € 610 000 €	Loyers facturables	67 355,50	66 156,65	
62	20 bis rue de la Boétie 75008 PARIS	Bureaux	Valeur d'apport	1 067 143 €	Taux d'occupation  Loyers facturés	100,00% 100 067,80	100,00% 99 539,83	
63	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	1 480 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	1er Janvier 2002	186,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 480 000 €	Loyers facturables Taux d'occupation	100 067,80 100,00%	99 539,83 100,00%	
	Le Pullmann Prado 255 avenue du Prado	Commerce	Valeur d'apport	202/3/2€		,	·	
65	13008 MARSEILLE				Loyers facturés Manque à gagner	346 978,47 0,00	342 751,99 0,00	
	Date d'apport ler Janvier 2002	Surface 1 318,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	4 100 000 € 4 150 000 €	Loyers facturables	346 978,47	342 751,99	
	89 rue de Seine 75006 PARIS	Commerce	Valeur d'apport		Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
66	75000 I ARIS				Loyers facturés	73 523,58	74 530,76	
	Date d'apport		Expertise H.D 2013	1 250 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	1er Janvier 2002 27-29 rue du Général Leclerc	40,00 m <sup>2</sup> Commerce	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport	1 300 000 € 205 806 €	Loyers facturables Taux d'occupation	73 523,58 100,00%	74 530,76 100,00%	
	75014 PARIS				Loyers facturés	19 500,00	17 500,00	
67	Date d'apport ler Janvier 2002		Expertise H.D 2013	340 000 € 275 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	15 rue de Passy	20,00 m <sup>2</sup> Commerce	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport		Loyers facturables Taux d'occupation	19 500,00 100,00%	17 500,00 100,00%	
68	75016 PARIS				Loyers facturés Manque à gagner	209 696,24 0,00	213 457,00 0,00	
	Date d'apport 1er Janvier 2002	Surface 212,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	3 550 000 €	Loyers facturables	209 696,24	213 457,00	
	32 rue de la Salie	Commerce	Valeur d'apport		Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
69	64100 BAYONNE  Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	600 000 €	Loyers facturés Manque à gagner	52 992,75 0,00	53 760,02 0,00	
	ler Janvier 2002	115,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013  Expertise H.D 2014		Loyers facturables	52 992,75	53 760,02	

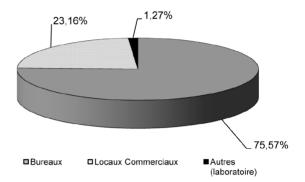
	IMMEUBLES	NATURE	VALEURS		TAUX	MOYENNE 2013	MOYENNE 2014	OBSERVATIONS
		Commerce	Valeur d'apport	487 837 €	D'OCCUPATION Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	167 boulevard Saint Germain			.0. 057 0		<u> </u>	ŕ	
70	75006 PARIS				Loyers facturés	92 064,11	94 994,62	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	1 640 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	ler Janvier 2002	40,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	92 064,11	94 994,62	
	22 rue des quatres vents	Commerce	Valeur d'apport		Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	95 rue de Seine 75006 PARIS				Loyers facturés	48 526,47	49 260,28	
71	73000 TAKIS				Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'apport		Expertise H.D 2013	870 000 €		40.554	10 200 00	
	1er Janvier 2002	107,00 m <sup>2</sup> Commerce	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport	880 000 € 396 367 €		48 526,47 100,00%	49 260,28 100,00%	
	10 bis boulevard Jean Jaurès	Commerce	valeur dupport	370 307 €	Tuux u occupation	100,00 %	100,00%	
72	92100 BOULOGNE				Loyers facturés	59 179,20	58 149,08	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	830 000 €	Manque à gagner	0,00	0,00	
	ler Janvier 2002	100,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	59 179,20	58 149,08	
	19-21 rue Auguste Mounié	Commerce	Valeur d'apport	1 006 164 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	92160 ANTONY				Loyers facturés	137 142,95	139 021,61	
73					Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'apport		Expertise H.D 2013	1 700 000 €				
	ler Janvier 2002	474,00 m <sup>2</sup> Bureaux	Expertise H.D 2014 Valeur d'apport	1 700 000 €	Loyers facturables Taux d'occupation	137 142,95 98,40%	139 021,61 98,41%	
	75002 PARIS	- areany	- arear a apport	2 000 072 0	2 aax a occupation	20,40%	JU, <del>4</del> 170	
74					Loyers facturés	329 042,05	331 141,66	
	Date d'apport	Surface	Expertise H.D 2013	4 800 000 €	Manque à gagner	5 340,00	5 340,00	
	ler Janvier 2002	1 342,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	4 800 000 €		334 382,05	336 481,66	
	3 rue Nationale	Bureaux	Acquisition HD HT	1 567 890 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	92100 BOULOGNE		Immobilisation Droits et taxes	42 654 € 97 500 €	Loyers facturés	219 310,86	218 632,87	
76			prix total		Manque à gagner	0,00	0,00	
			Î				, i	
	Date d'acquisition 23 mars 2004	Surface 739,18 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	2 380 000 €	Loyers facturables	219 310,86	218 632,87	
	EUROPARC	Bureaux	Acquisition HD HT		Taux d'occupation	6,03%	85,88%	
			Commissions	81 500 €				
77	<i>3 Allée des Saules</i> 94000 CRETEIL		Droits et taxes Prix total		Loyers facturés Manque à gagner	7 373,91 114 888,59	100 392,00 16 511,83	
					manque a gaglici	11+ 000,39	10 311,03	
	Date d'acquisition 28 novembre 2005	Surface 1 192,00 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 240 000 €	Loyers facturables	122 262,50	116 903,83	
		Bureaux	Acquisition HD HT	1 317 150 €	Taux d'occupation	75,11%	75,45%	
	400 Avenue Roumanille		Immobilisation	238 117 €	·	[	, "	
70	06905 BIOT		Droits et taxes	82 850 €		02.000.55	0.5000	
78	Indivision à 50 % avec Fininpierre		Prix total	1 638 117 €	Loyers facturés Manque à gagner	82 993,20 27 500,00	84 506,81 27 500,00	
	Date d'acquisition	Surface	Expertise H.D 2013	1 430 000 €	manque a gagner	27 300,00	27 300,00	
	4 octobre 2006	835,50 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014	1 430 000 €	Loyers facturables	110 493,20	112 006,81	
	2 rue Alain Colas	Bureaux	Acquisition HD HT	1 150 000 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	<del></del>
	44000 NANTES		Commissions Droits et taxes	46 000 € 70 078 €				
79			Prix total		Loyers facturés	122 700,45	122 737,92	
					Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition		Expertise H.D 2013	1 200 000 €				
	25 mars 2008 62-64 rue de Javel	832,00 m <sup>2</sup> Laboratoire	Expertise H.D 2014 Acquisition HD HT		Loyers facturables	122 700,45 100,00%	122 737,92 100,00%	
	62-64 rue de Javel 75015 PARIS	Laboratoire d'analyse	Acquisition HD H1 Commissions	1 262 500 € 42 500 €	Taux d'occupation	100,00%	100,00%	
	Indivision à hauteur de 25 % avec		Droits et taxes	76 440 €				
80	Fininpierre et 50 % avec Rocher Pierre 1		Prix total	1 381 440 €	Loyers facturés	28 301,61	93 828,76	
	B # ***	Comfo c	Emerica II D 2012	1 205 000 0	Manque à gagner	0,00	0,00	
	Date d'acquisition 12 septembre 2013	Surface carrez 242,02 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2013 Expertise H.D 2014	1 225 000 €	Loyers facturables	28 301,61	93 828,76	
	17A avenue Arnold Netter	Salle	Acquisition HD HT	1 833 333 €		20 301,01	100,00%	
	75012 PARIS	de sport	Commissions	0 €			,	Acquisition de 636,70 m <sup>2</sup> carrez de locaux
01	Indivision à hauteur de 1/3 avec		Droits et taxes	110 955 €				commerciaux (salle de
81	Fininpierre et Rocher Pierre 1		Prix total	1 944 288 €	Loyers facturés Manque à gagner		115 971,54 0,00	sport) le 7/02/2014 pour un
	Date d'acquisition	Surface carrez			manque a gagner		0,00	montant de
	7 février 2014	636,70 m <sup>2</sup>	Expertise H.D 2014		Loyers facturables		115 971,54	1 833 333 euros HD/HT
			Acquisition HD HT		Taux d'occupation	85,34%	87,86%	
			Immobilisation Honoraires	1 008 464 € 170 000 €				
			Total Immobilisé Net	81 540 888 €				
	PLACEMENT PIERRE SELECT 1		Droits et taxes	1 755 657 €				
			Prix total	83 296 545 €	Loyers facturés Manque à gagner	7 699 696,78 € 1 322 428 €	7 760 391,54 € 1 072 543 €	
			Expertise H.D 2013	98 635 000 €		1 322 420 €	10/23436	
			A patrimoine égal					
		Surface	valeur 2013 valeur 2014	98 635 000 € 94 670 000 €				
	72 actifs immobiliers	55 300,10	Expertise H.D 2014		Loyers facturables	9 022 124,85 €	8 832 934,87 €	
		,					,- / 0	

### ETAT ANNEXE AU RAPPORT DE LA SOCIETE DE GESTION - SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1

### 1- COMPOSITION DU PATRIMOINE IMMOBILIER EN FONCTION DE LA VALEUR VENALE DES IMMEUBLES HORS DROIT

	Bureaux	Locaux commerciaux	Locaux d'Activités	Entrepots	Autres	Totaux
Di-	14 270 000 €	13 788 150 €			1 225 000 €	29 283 150 €
Paris	14,78%	14,29%			1,27%	30,34%
Région Parisienne	20 670 000 €	2 970 000 €				23 640 000 €
Region Fansienne	21,42%	3,08%				24,50%
Mátaga éta Dágiagata	37 990 000 €	5 590 000 €				43 580 000 €
Métropôle Régionale	39,37%	5,79%				45,16%
Totour	72 930 000 €	22 348 150 €			1 225 000 €	96 503 150 €
Totaux	75,57%	23,16%			1,27%	100,00%





### 2- EVOLUTION DU CAPITAL AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

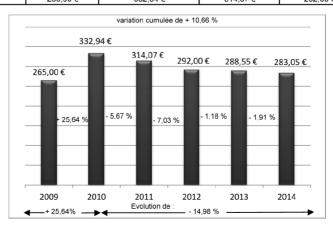
ANNEE	Montant du Capital nominal au 31 Décembre EUROS	Montant des capitaux apportés par les associés	Nombre de parts au 31 Décembre	Nombre d'associés	Rémunération H.T sur augmentation de capital	Prix d'entrée au 31/12
2010	47 007 567,00 €		307 239	3 594		332,94 €
2011	47 007 567,00 €		307 239	3 552		314,07 €
2012	47 007 567,00 €		307 239	3 506		292,00€
2013	47 007 567,00 €		307 239	3 521		288,55 €
2014	47 007 567,00 €		307 239	3 544		283,05 €

### 3- EVOLUTION DU MARCHE SECONDAIRE AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

ANNEE	Nombre de parts cédées	% par rapport au nombre de parts total en circulation au 1er janvier	Demandes de cessions ou ordres de vente non exécutés (en nombre de parts) en suspens au 31/12	Délai moyen d'execution (1) d'une cession (en Mois)	Rémunération de la gérance sur les cessions (TTC)*
2010	4 093	1,33%	0	-	-
2011	4 694	1,53%	726	-	-
2012	3 095	1,01%	166	-	-
2013	1 561	0,51%	367	-	-
2014	1 637	0,53%	920	-	-

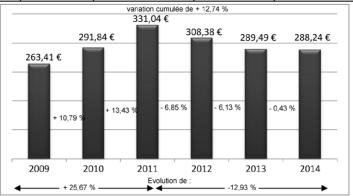
### 4-EVOLUTION DU PRIX DE LA PART AU COURS DES 6 DERNIERES ANNEES

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Valeur de Marché net acquéreur au 31 décembre	265.00 €	332 94 €	314.07 €	292 ∩∩ €	288 55 €	283.05 €



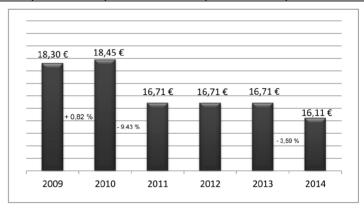
### 5- PRIX MOYEN PONDERE AU COURS DES 6 DERNIERES ANNEES

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Prix moyen pondéré acquéreur	263,41 €	291,84 €	331,04 €	308,38€	289,49€	288,24 €



### 6- EVOLUTION DU DIVIDENDE VERSE PAR PART AU COURS DES 6 DERNIERES ANNEES

	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Dividende versé au titre de l'année	18,30€	18,45 €	16,71 €	16,71 €	16,71 €	16,11 €
Taux de distribution sur la valeur de marché (dividende au titre de l'année N rapporté au prix de la part acquéreur moyen	6,95%	6.32%	5,05%	5.42%	5.77%	5,59%
pondéré de l'année N)	6,95%	0,32%	5,05%	5,42%	5,77%	5,59%



### 7- TAUX DE RENDEMENT INTERNE (TRI)

Le Taux de Rendement Interne permet de mesurer la rentabilité d'un investissement sur une période donnée, tenant compte du prix d'acquisition de la première année considérée et de la valeur de retrait au 31 décembre de la dernière année. Le TRI intègre également les revenus distribués avant imposition sur la période considérée.

Sur 5 ans	Sur 10 ans	Sur 15 ans	Sur 20 ans
(2009/2014)	(2004/2014)	(1999/2014)	(1994/2014)
5,74%	10,57%	11,86%	3,81%

Les valeurs prises en compte de 1992 à 2002 pour le calcul du TRI, sont les valeurs de la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 qui a absorbé la SCPI PLACEMENT PIERRE SMC2 en date du 21 juin 2002.

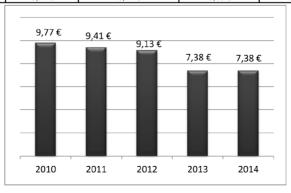
### 8- FISCALITE DU DIVIDENDE PAR PART AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

	2010	2011	2012	2013	2014
Revenus fonciers nets à déclarer	18,68€	15,46 €	15,04 €	14,75 €	17,09 €
Produits financiers brut	0,02 €	0,035€	0,024 €	0,011 €	0,000€
Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC)	17,85€	15,64 €	17,26 €	11,75 €	17,44 €

### 9- EVOLUTION DU REPORT A NOUVEAU AU COURS DES 5 DERNIERES ANNEES

	2010	2011	2012	2013	2014
Report à nouveau cumulé par part (1)	9.77 €	9.41 €	9.13€	7.38€	7.38 €

(1) y compris l'affectation du résultat de l'exercice



### 10- EVOLUTION PAR PART DES RESULTATS FINANCIERS AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ANNEE	2010		20	11	2	2012	20	13	201	4
	Euros	% de total produits	Euros	% de total produits	Euros	% de total produits	Euros	% de total produits	Euros	% de total produits
<u>Produits</u>										
Recettes locatives brutes	26,93	99,46%	24,77	98,86%	25,14	98,22%	25,06	99,63%	25,26	99,34%
Produits fin. av. prélèv	0,02	0,09%	0,03	0,13%	0,03	0,10%	0,01	0,04%	0,00	0,00%
Produits divers.	0,12	0,46%	0,25	1,01%	0,43	1,68%	0,08	0,33%	0,17	0,66%
TOTAL PRODUITS	27,08	100,00%	25,06	100,00%	25,60	100,00%	25,15	100,00%	25,43	100,00%
<u>Charges</u>										
Commission de gestion	3,02	11,16%	2,85	11,38%	2,82	11,01%	2,82	11,21%	2,80	10,99%
Autres frais de gestion	1,48	5,46%	1,74	6,95%	1,66	6,49%	0,52	2,05%	1,83	7,18%
Entretien du patrimoine	1,84	6,79%	1,45	5,79%	1,42	5,54%	1,77	7,04%	0,11	0,45%
charges locatives non récupérables	2,72	10,06%	3,76	15,01%	3,47	13,56%	5,45	21,67%	2,62	10,32%
Sous total charges externes	9,06	33,47%	9,81	39,13%	9,37	36,60%	10,56	41,97%	7,36	28,94%
Amortissements nets:										
du patrimoine,	0,05	0,18%	0,04	0,15%	0,03	0,13%	0,02	0,08%	0,02	0,08%
autres,	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%	0,00	0,00%
Provisions nettes										
Pour travaux,	-1,03	-3,81%	-0,71	-2,82%	-0,66	-2,59%	-1,02	-4,05%	1,91	7,52%
autres	0,12	0,45%	-0,42	-1,68%	0,43	1,66%	0,64	2,54%	0,02	0,07%
Sous total charges calculées	-0,86	-3,18%	-1,09	-4,35%	-0,20	-0,79%	-0,36	-1,44%	1,95	7,67%
TOTAL CHARGES	8,20	30,29%	8,72	34,78%	9,17	35,81%	10,20	40,53%	9,31	36,62%
RESULTAT COURANT	18,88	69,71%	16,34	65,22%	16,43	64,19%	14,96	59,47%	16,12	63,38%
Report à nouveau	9,35	34,52%	9,78	39,01%	9,41	36,76%	9,13	36,30%	7,38	29,02%
Variation du report à nouveau	0,43	1,58%	-0,37	-1,46%	-0,28	-1,08%	-1,75	-6,96%	0,01	0,02%
Variation autres réserves	-0,06	-0,23%	-0,06	-0,24%	1,63	6,36%	-2,25	-8,94%	-0,41	-1,63%
Revenus distribués avant P.L	18,45	68,13%	16,71	66,68%	16,71	65,28%	16,71	66,43%	16,11	63,36%
Revenus distribués après P.S. et P.L.	18,444	68,11%	16,697	66,63%	16,700	65,24%	16,706	66,41%	16,110	63,36%

### 11- EMPLOI DES FONDS

	TOTAL AU 31/12/13	2014	TOTAL AU 31/12/14
Fonds collectés	79 969 029,02	-	79 969 029,02
+ Cession d'immeubles	5 801 531,53	-	5 801 531,53
+ Divers	-	-	-
-commissions de souscription	- 4 224 911,38	-	- 4 224 911,38
-Achat d'immeubles	- 87 377 558,55	- 1 987 199,36	- 89 364 757,91
- Commissions intermédiaires	-	-	-
-Frais d'acquisition	- 2 091 536,14	- 108 614,56	- 2 200 150,70
= SOMME RESTANT A INVESTIR	- 7 923 445,52	- 2 095 813,92	- 10 019 259,44

### 12-EVALUATION DU PATRIMOINE DE LA SOCIETE

VALEUR	DE LA SOCIETE	Pour une part
VALEUR COMPTABLE	74 755 524,46	243,31
VALEUR DE REALISATION DU PATRIMOINE Valeur vénale des immeubles hors droits	96 503 150,00	314,10
VALEUR DE REALISATION DE LA SOCIETE Valeur vénale des immeubles corrigée de la valeur nette des autres actifs	91 696 427,86	298,45
VALEUR DE RECONSTITUTION DE LA SOCIETE Valeur de réalisation de la société augmentée des droits et de la commission sur augmentation de capital qu'il faudrait acquitter pour reconstituer la société		347,05

### 13- TABLEAU DES CHIFFRES SIGNIFICATIFS DE VOTRE SOCIETE

# I - Compte de résultat 2014

	EUROS
- Produits de l'activité immobilière	10 265 099,59
- dont Loyers	7 760 391,54
- Excédent brut d'exploitation	5 536 894,55
- Résultat net comptable	4 951 269,15
II - Etat du Patrimoine au 31/12/2014	
- Capital social	47 007 567,00
- Total des capitaux propres	74 755 524,46
- Immobilisations locatives Brutes	81 540 888,65

### III - Autres informations

III - Autres informations			
		Global	par part
	- Bénéfice	4 951 269,15	16,12
	- Dividende	4 949 620,29	16,11
IV - Patrimoine			
	- Valeur vénale / expertise (Hors Droit)	96 503 150,00	314,10
	- Valeur comptable	74 755 524,46	243,31
	- Valeur de réalisation	91 696 427,86	298,45
	- Valeur de reconstitution	106 626 524,85	347,05



# S.C.P.I. PLACEMENT PIERRE SELECT 1 31 décembre 2014

# SOMMAIRE

	Page
DOSSIER COMPTABLE	
Introduction	27
Etat du patrimoine et tableau d'analyse de la variation des capitaux propres	28 - 29
Compte de Résultat	30 – 31
l'Annexe	32
DETAIL DES COMPTES ETAT DU PATRIMOINE - CREANCES	
Locataires et comptes rattachés	38 38 38
DETAIL DES COMPTES ETAT DU PATRIMOINE - DETTES	
Provisions pour grosses réparations	39 39 39 39
COMPTE DE RESULTAT - PRODUITS	
Charges refacturées	40 40 40 40 40
COMPTE DE RESULTAT – CHARGES	
Charges d'entretien du patrimoine locatif	41 41 41 41

### COMPTES DE L'EXERCICE

### Présentation des comptes

Les comptes annuels de votre société arrêtés au 31 décembre 2014 et soumis à votre approbation, ont été établis selon des règles comptables particulières applicables aux SCPI définies par l'arrêté du 26 avril 1995 modifié par l'arrêté du 14 décembre 1999 portant homologation du règlement n°99-06 du Comité de la Réglementation Comptable du 23 juin 1999.

### L'Etat du patrimoine

Il présente les éléments du patrimoine de la SCPI au coût historique, hors TVA, et à titre d'information, la valeur expertisée des immeubles. Cette valeur permet de déterminer la valeur de réalisation définie à l'article L 214-109 du code monétaire et financier.

### Le compte de résultat

Il fait apparaître les différentes catégories de charges et de produits.

### L'ANNEXE

Pour compléter l'information fournie par les comptes de la société, un certain nombre de tableaux y sont joints.

# ETAT DU PATRIMOINE AU 31 Décembre 2014

	31 décembre 2014		31 décembre 2013		
	Valeurs bilantielles	Valeurs estimées	Valeurs bilantielles	Valeurs estimées	
Placements immobiliers					
Immobilisations locatives					
Terrains et constructions locatives Immobilisations en cours	79 999 618,95 -	96 503 150,00	78 166 285,95 -	98 635 000,00	
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Frais d'acquisition des immobilisations	172 657,73		191 405,85		
TVA non récupérable sur immob. locatives	-		-		
Provisions liées aux placements immobiliers					
Grosses réparations	- 2 015 890,38		- 1 428 233,89		
Autres risques et charges	- 127 460,04	- 127 460,04	- 200 504,76	- 200 504,76	
Total I	78 028 926,26	96 375 689,96	76 728 953,15	98 434 495,24	
Autres actifs et passifs d'exploitation					
Actifs immobilisés					
Associés capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	32 624,09		32 624,09		
Immobilisations corporelles d'exploitation (agencements)	1 008 464,28		854 597,92		
Immobilisations corporelles d'exploitation (s/sol d'autrui)	532 805,42		532 805,42		
Immobilisations financières	64 108,86	64 108,86	63 090,47	63 090,47	
Amortissements des immob. incorporelles	- 22 672,81		- 22 069,73		
Amortissements des immob. corporelles	-		-		
Amortissements des immob. s/sol d'autrui	- 145 360,68		- 139 941,88		
Créances					
Locataires et comptes rattachés	1 094 106,00	1 094 106,00	788 073,67	788 073,67	
Autres créances	146 653,88	146 653,88	220 433,36	220 433,36	
Dépréciation des créances	- 580 323,84	- 580 323,84	- 501 592,04	- 501 592,04	
Valeurs de placement et disponibilités					
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-	
Disponibilités	13 332,51	13 332,51	524 946,26	524 946,26	
Provisions générales pour risques et charges	-	-	-	-	
Dettes					
Dettes financières	- 3 225 882,02	- 3 225 882,02	- 1 863 094,18	- 1 863 094,18	
Dettes d'exploitation	- 322 647,71	- 322 647,71	- 478 830,29	- 478 830,29	
Dettes diverses	- 1 868 609,78	- 1 868 609,78	- 1 859 648,39	- 1 859 648,39	
Total II	- 3 273 401,80	- 4 679 262,10	- 1 848 605,32	- 3 106 621,14	
Comptes de régularisation actif et passif					
Charges constatées d'avance	-	-	890,45	890,45	
Charges à répartir sur plusieurs exercices	-	-	-	-	
Produits constatés d'avance	-	-	-	-	
Total III	-	-	890,45	890,45	
Capitaux propres comptables	74 755 524,46		74 881 238,28		
Valeur estimée du patrimoine		91 696 427,86		95 328 764,55	

# TABLEAU D'ANALYSE DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

### Au 31 décembre 2014

Capitaux propres comptables	Situation	Affectation	Autres	Situation
Evolution au cours de l'exercice	01-janv-14	Résultat 2013	mouvements	31-déc-14
Capital				
Capital souscrit	49 978 264,77		-	49 978 264,77
Capital remboursé	- 2 970 697,77			- 2 970 697,77
Primes d'émission				
Primes d'émission	12 201 607,02		-	12 201 607,02
Primes de fusion	9 060 735,85		-	9 060 735,85
Prime d'émission remboursée	- 967 496,85			- 967 496,85
Prélèvement sur prime d'émission	- 5 377 986,60		- 127 362,68	- 5 505 349,28
Prélèvement sur prime de fusion	- 747 055,06		-	- 747 055,06
Ecarts d'évaluation				
Ecart de réévaluation	-			-
Ecart sur dépréciation des immeubles d'actif	-			-
Fonds de remboursement prélevé sur le résultat				
distribuable	-			-
Plus ou moins-values réalisées sur cessions	- 1 230 104,29		-	- 1 230 104,29
d'immeubles	-			-
Réserves	12 666 616,00		-	12 666 616,00
Report à nouveau	2 805 557,89	- 538 202,68	-	2 267 355,21
Résultat de l'exercice				
Résultat de l'exercice	4 595 761,01	- 4 595 761,01	4 951 269,15	4 951 269,15
Acomptes sur distribution	- 5 133 963,69	5 133 963,69	- 4 949 620,29	- 4 949 620,29
TOTAL GENERAL	74 881 238,28	-	- 125 713,82	74 755 524,46

# **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31 Décembre 2014 - PRODUITS**

	31 décen	nbre 2014	31 décen	nbre 2013
PRODUITS		Totaux partiels		Totaux partiels
Produits de l'activité immobilière et produits annexes		10 265 099,59		10 151 621,53
Produits de l'activité immobilière Loyers	7 760 391,54		7 699 696,78	
Indemnité compensatrice Charges facturées	- 2 423 699,54		- 2 392 319,63	
Produits annexes	81 008,51		59 605,12	
Autres produits d'exploitation		297 980,68		1 157 204,84
Reprises d'amortissements d'exploitation	18 748,12		18 748,12	
Reprises de provisions d'exploitation	129 146,03		73 645,87	
. Provision pour grosses réparations	35 155,27		544 038,19	
Transferts de charges d'exploitation	112 509,14		98 031,33	
Autres produits	2 422,12		422 741,33	
Produits financiers		-		3 008,48
Produits financiers	-		3 008,48	
Reprise de provisions sur charges financières	-		-	
Produits exceptionnels		179 767,42		21 100,35
Produits exceptionnels	29 262,66		21 100,35	
Reprise d'amortissements et provisions exceptionnels	150 504,76		-	
TOTAL DES PRODUITS		10 742 847,69		11 332 935,20
Solde débiteur = perte		-		-
TOTAL GENERAL		10 742 847,69		11 332 935,20

# **COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE AU 31 Décembre 2014 – CHARGES**

	31 décen	nbre 2014	31 décembre 2013	
CHARGES		Totaux partiels		Totaux partiels
Charges immobilières (1)		3 563 124,84		4 962 839,40
Charges ayant leur contrepartie en produits	2 423 699,54		2 392 319,63	
Charges d'entretien du patrimoine locatif	536 662,86		1 275 791,36	
Grosses réparations	35 155,27		544 038,19	
Autres charges immobilières	567 607,17		750 690,22	
Charges d'exploitation de la société		2 135 962,16		1 774 334,79
Diverses charges d'exploitation	1 280 011,46		1 248 893,02	
Dotation aux amortissements d'exploitation	24 770,00		24 770,00	
Dotation aux provisions d'exploitation	207 877,83 622 811,76 491,11		269 678,25 230 990,91 2,61	
Charges financières		15 031,50		-
Charges financières diverses	15 031,50		-	
Dotation aux amortissements et aux provisions - charges financières	-		-	
Charges exceptionnelles		77 460,04		-
Charges exceptionnelles	-		-	
Dotation aux amortissements et aux provisions - charges exceptionnelles	77 460,04		-	
TOTAL DES CHARGES		5 791 578,54		6 737 174,19
Solde créditeur = bénéfice		4 951 269,15		4 595 761,01
TOTAL GENERAL		10 742 847,69		11 332 935,20

<sup>(1)</sup> dont achats et variations de stocks le cas échéant.

### ANNEXE

### A L'ETAT DU PATRIMOINE DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

A l'état du patrimoine avant répartition, de l'exercice clos le 31 Décembre 2014, dont le total est de 74 755 524,46 euros et au compte de résultat de l'exercice, dont le total est de 10 742 847,69 euros dégageant un bénéfice de 4 951 269,15 euros.

L'Annexe ci-après fait partie des comptes annuels.

Le sommaire étant un des éléments de l'Annexe, l'indication "non applicable" remplace les états "Néant" et est une information en elle-même.

	Informations
OBJET DU RENSEIGNEMENT	produites ou
	non applicables
1 Informations our los vàgles générales d'évoluction	
1. Informations sur les règles générales d'évaluation	
1.1 Modes et méthodes d'évaluation	produite
1.2 Evaluation des immeubles	produite
1.3 Plan d'entretien	produite
1.4 Frais d'acquisition des immeubles et frais d'expertise	produite
1.5 Valeur des terrains	produite
2. Informations sur les comptes	
2.1 Mouvements de l'Actif immobilisé	produite
2.2 Liste des immeubles	produite
2.3 Etat des amortissements	produite
2.4 Etat des provisions	produite
2.5 Ecart de réévaluation	non applicable
2.6 Affectation du résultat de l'exercice précédent	produite
3. Informations diverses	
3.1 Produits à recevoir	produite
3.2 Charges à payer	produite
3.3 Charges constatées d'avance	non applicable
3.4 Produits constatés d'avance	non applicable
3.5 Charges à répartir sur plusieurs exercices	non applicable
3.6 Charges et produits imputables aux exercices antérieurs	non applicable
3.7 Charges et produits exceptionnels	produite
3.8 Dettes garanties par des sûretés réelles	non applicable
3.9 Engagements financiers	non applicable
3.10 Engagements reçus ou donnés	non applicable
3.11 Cession de parts	produite
3.12 Engagements hors bilan	produite
	produite
3.13 Information complémentaire	

### 1.1. MODES ET METHODES D'EVALUATION

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés à partir des hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre ;
- Indépendance des exercices.

Les règles généralement appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable Particulier applicable aux S.C.P.I. définies par l'arrêté du 26 avril 1995 modifié par l'arrêté du 14 décembre 1999 portant homologation du règlement n°99-06 du Comité de la Règlementation Comptable du 23 juin 1999.

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

Afin de mettre en harmonie la présentation des comptes avec les dispositions comptables, l'acompte sur dividende du quatrième trimestre 2014 distribué au mois de janvier 2015 a été intégré dans les comptes sous la rubrique "Dettes Diverses".

Ainsi la valeur estimée du patrimoine figurant dans l'Etat du patrimoine correspond à la valeur de réalisation de la société.

Conformément aux dispositions du CRC n° 2004-6 applicables pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2005 et relatives à la nouvelle définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs, votre SCPI applique les règles suivantes depuis le 1er janvier 2005 :

### 1/ Commissions versées par la SCPI dans le cadre d'une transaction immobilière :

Les commissions versées directement par la SCPI dans le cadre d'une transaction immobilière sont représentatives des frais accessoires qui doivent être considérés comme un élément du coût d'acquisition de l'immeuble ou de la partie de l'immeuble.

Ces honoraires sont directement comptabilisés à l'actif par incorporation au coût de l'immeuble.

Auparavant, ces dépenses étaient comptabilisées en charges et étalées sur la durée de vie de l'immeuble sans excéder une durée de vingt ans. La dotation était reprise sur la prime d'émission.

### 2/Les frais de recherche de locataires (honoraires d'agence)

Les frais de recherche de locataires doivent être comptabilisés dans les charges de l'exercice où ils sont engagés. Ils ne sont plus étalés.

### 1.2. EVALUATION DES IMMEUBLES

La Société n'utilise pas la faculté d'amortir les immeubles par la constatation des dépréciations éventuelles sur l'ensemble du patrimoine locatif, elle lui substitue des provisions pour grosses réparations ci-dessous détaillées.

### 1.3. PLAN D'ENTRETIEN

Il n'apparaît pas de dépenses de cette nature à répartir sur plusieurs exercices. Une provision pour grosses réparations est constituée forfaitairement sur la base de 3% des loyers HT de l'exercice, soit 232 811,76 €.

De plus, en prévision de travaux à engager sur le prochain exercice, il a été constitué une provision complémentaire de 390 000,00 euros qui se décompose de la manière suivante :

- Immeuble Antinéa à Montpellier - travaux étanchéité fenêtres	50 000,00 euros
- Immeuble Le Pyramide à Lyon - travaux aménagement locaux	100 000,00 euros
- Immeuble Europac à Pessac - aménagement climatisation	
- Immeuble 6 Uzès à Paris - travaux de ravalement.	140 000,00 euros

Pour l'ensemble des travaux réalisés, hors Tour Montparnasse, il a été procédé à une reprise de provision de 39 946,51 euros. Nous précisons qu'aucune dépense n'a été comptabilisée sur la Tour au titre des travaux liés à l'amiante, par contre, un remboursement du syndic d'un trop versé sur travaux 2013 de 4 791,24 euros a été enregistré.

Le solde net du poste "reprise de dotation pour grosses réparation" est de 35 155,27 euros au 31/12/2014.

### 1.4. FRAIS D'ACQUISITION DES IMMEUBLES ET FRAIS D'EXPERTISE

Les frais d'acquisition d'immeubles sont imputés sur la prime d'émission. Les frais d'expertise sont comptabilisés en charge au cours de l'exercice où ces dépenses ont été engagées.

### 1.5. VALEUR DES TERRAINS

La valeur des terrains des différents immeubles n'a pas été distinguée de la valeur des constructions.

### 2.1. MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

	à nouveau	augmentation	diminution	solde
	au 01.01.2014			au 31.12.2014
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Cessions et droits	32 624,09	-	-	32 624,09
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrain	-			-
Immeubles	78 166 285,95	1 833 333,00	-	79 999 618,95
Construction s/sol autrui	532 805,42	-	-	532 805,42
Agencement	854 597,92	153 866,36	-	1 008 464,28
Immobilisation en cours	-			-
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	63 090,47	5 220,19	4 201,80	64 108,86
TOTAL	79 649 403,85	1 992 419,55	4 201,80	81 637 621,60

### 2.2. LISTE DES IMMEUBLES

Cette information figure dans l'état de présentation du patrimoine du présent rapport.

### 2.3. ETAT DES AMORTISSEMENTS

### Des immobilisations incorporelles

	au 01.01.14	Dotation de	Reprise de	au 31.12.14
		l'exercice	l'exercice	
Cessions et droits	22 069,73	603,08	-	22 672,81
TOTAL	22 069,73	603,08	-	22 672,81

### Des immobilisations corporelles

	au 01.01.2014	Dotation de	Reprise de	au 31.12.2014
		l'exercice	l'exercice	
Agencements des constructions Construction s/sol autrui	- 139 941,88	- 5 418,80	- -	- 145 360,68
TOTAL	139 941,88	5 418,80	-	145 360,68

### Des charges à répartir

Il s'agit des frais d'acquisition d'immeubles amortis sur 20 ans.

	au 01.01.1993 au 01.01.2014	Dotation Augmentation de	Cession Dotation de l'exercice	au 31.12.1993 au 31.12.2014
Frais d'acquisition	191 405,85	-	18 748,12	172 657,73
TOTAL	191 405,85	-	18 748,12	172 657,73

### 2.4. ETAT DES PROVISIONS

	au 01.01.2014	Dotation	Reprise	au 31.12.2014
1) pour dépréciation				
. des comptes clients	501 592,04	207 877,83	129 146,03	580 323,84
2) Pour risques et charges				
. grosses réparations . Pour travaux remise en état locaux	1 428 233,89	622 811,76	35 155,27	2 015 890,38
AGILENT	90 000,00	-	90 000,00	-
. Sur procédure FENETRES S/GALVANY	60 504,76	-	60 504,76	-
. Sur EDF rappel comptage KW Roumanille	-	18 870,30	-	18 870,30
. Sur soldes BNP R.I.E 2007 à 2012	-	58 589,74	-	58 589,74
. Sur affaire BNP affaire sinistre	50 000,00	-	-	50 000,00
TOTAL	2 130 330,69	908 149,63	314 806,06	2 723 674,26

### 2.6. AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE PRECEDENT

Le résultat de l'exercice 2013 s'élevait à 4 595 761,01 €. Il a été distribué un dividende de 5133 963,69 €.

Le poste report à nouveau a été ramené à 2 267 355,21 € contre 2 805 557,89 € au 31 décembre 2013.

### 3 - INFORMATIONS DIVERSES

### 3.1. PRODUITS A RECEVOIR

Ils figurent dans les comptes suivants de l'Etat du patrimoine :

TOTAL	58 724,25
Indemnité de sinistre à recevoir	27 270,57
Disponibilités - Intérêts courus	-
Clients et comptes rattachés - charges à régulariser	-
Clients et comptes rattachés - Factures à établir	31 453,68

# S.C.P.I. PLACEMENT PIERRE SELECT 1

# 3.2. CHARGES A PAYER

Elles figurent dans les comptes suivants de l'Etat du patrimoine :

Dettes d'exploitation - Remunération de la gérance	148 733,06
Dettes d'exploitation - Factures non parvenues	99 389,91
Dettes d'exploitation - charges à régulariser	-
Dettes d'exploitation - Avoirs à établir	1 410,05
Dettes diverses - T.P CVAE	10 000,00
Dettes diverses - Provisions travaux à faire sur sortie des locataires	776,18
Dettes financières : intérêts d'emprunt à payer	3 747,04
TOTAL	264 056,24

# 3.7. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Charges exceptionnelles charges diverses	-
TOTAL	-
Produits exceptionnels	
Produits divers	-
Dividendes prescrits	29 262,66
Dégrèvements impôts	-
TOTAL	29 262,66

# 3.11. CESSION DE PARTS

Cette information figure dans l'état annexe au rapport de gestion.

# 3.12. ENGAGEMENT HORS BILAN

Une autorisation de découvert a été accordée à la SCPI, à échéance au 31/08/2015, à hauteur de 2 000 000,00 euros. Pour sureté et en garantie, la SCPI a consenti une promesse d'affectation hypothécaire portant sur l'immeuble sis 6 rue d'Uzès à Paris. Au 31/12/2014 le découvert est de 1 354 829,25 euros.

# 3.13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Le montant des honoraires du commissaire aux comptes figurant sur le compte de résultat s'élève à 32.600,00 euros HT et correspond aux honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes.

# 3.14 EXPERTISE DES IMMEUBLES

Cette information figure dans l'état de présentation du patrimoine du présent rapport.

# DETAIL DE L'ETAT DU PATRIMOINE – CREANCES

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
LOCATAIRES ET COMPTES RATTACHES		
Locataires ordinaires	997 033,73	780 373,02
Charges à régulariser	65 618,59	-
Factures a établir	31 453,68	7 700,65
	1 094 106,00	788 073,67
AUTRES CREANCES		
Crédit de TVA	76 567,00	43 418,34
T.V.A. déductible	-	-
T.V.A. sur factures à recevoir	12 619,95	15 739,81
T.V.A. sur avoirs à établir	-	-
Trésor public C.R.L	-	-
Produits à recevoir	27 270,57	26 365,59
Notaire	-	91 364,76
Avoir à établir	-	-
Fournisseurs d'exploitation (Avoirs)	30 196,36	43 544,86
	146 653,88	220 433,36
DISPONIBILITES		
Comptes bancaires courants	13 332,51	524 946,26
Intérêts courus à recevoir	-	_
Intérêts courus à payer	_	
	13 332,51	524 946,26

# **DETAIL DE L'ETAT DU PATRIMOINE – DETTES**

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
PROVISIONS POUR GROSSES REPARATIONS		
Provision antérieure	1 428 233,89	1 741 281,17
Reprise de la période	- 35 155,27	- 544 038,19
Dotation de la période	622 811,76	230 990,91
Provision fin de période	2 015 890,38	1 428 233,89
DETTES FINANCIERES		
Intérêts courus	3 747,04	
Découvert autorisé	1 354 829,25	
Dépôts de garantie - locataires	1 867 305,73	1 863 094,18
	3 225 882,02	1 863 094,18
DETTES D'EXPLOITATION		
Remunération de la gérance	148 733,06	178 293,05
Fournisseurs d'exploitation	20 695,86	50 572,11
Factures non parvenues	99 389,91	119 659,77
Locataires créditeurs	52 418,83	60 844,97
Avoir à établir	1 410,05	-
Charges à régulariser	-	69 460,39
Créditeurs divers	-	-
	322 647,71	478 830,29
DETTES DIVERSES		
T.V.A. restant due sur loyers non encaissés	139 485,07	106 921,57
T.V.A collectée	-	-
T.V.A. à régulariser sur factures à établir	4 691,10	312,85
Charges d'Etat à payer	10 000,00	-
Charges à payer (Provisions travaux s/sortie locataires)	776,18	314,96
Associés dividendes à payer	1 713 657,43	1 752 099,01
	1 868 609,78	1 859 648,39

# DETAIL DES COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
CHARGES REFACTUREES		
Refacturation taxe foncière	829 381,35	832 982,05
Refacturation taxe sur les	143 114,18	140 364,96
Diverses refacturations.	46 905,78	36 589,79
Provision sur charges	1 404 298,23	1 382 382,83
	2 423 699,54	2 392 319,63
PRODUITS ANNEXES		
Diverses refacturations assujetties à TVA	25 000,00	4 000,00
charges	26 459,17	21 807,59
Profit sur régularisations des charges faites	29 549,34	33 797,53
	81 008,51	59 605,12
TRANSFERT DE CHARGES		
Indémnité d'assurance	3 894,58	19 251,70
commercialisationFrais d'acquisition	- 108 614,56	- 78 779,63
Tais d acquisition	112 509,14	98 <b>031,33</b>
AUTRES PRODUITS		
Trop provisionné sur exercices antérieurs	10,00	9 219,90
Divers	2 412,12	23 695,03
Reprise charges à payer s/travaux immeuble Massy		389 826,40
	2 422,12	422 741,33
PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVERS		
Produits divers	-	-
Dividendes prescrits	29 262,66	21 100,35
Dégrèvement impôts	29 262,66	- 21 100,35

# DETAIL DES COMPTES DE RESULTAT – CHARGES

	31 décembre 2014	31 décembre 2013
CHARGES D'ENTRETIEN DU PATRIMOINE LOCATIF		
	536 662 86	1 275 701 36
Dépenses d'entretien	536 662,86	1 275 791,36
Travaux déjà provisionné	F2C CC2 0C	-
AUTRES CHARGES IMMOBILIERES	536 662,86	1 275 791,36
Impôts fonciers non récupérables	258 610,40	292 245,26
Taxe sur les bureaux non récupérables	35 354,82	40 292,04
Provision pour charges lots vacants	273 391,99	418 152,92
Assurance	· ·	410 152,92
Assurance	249,96 <b>567,607,47</b>	750 600 22
	567 607,17	750 690,22
DIVERSES CHARGES D'EXPLOITATION		
Honoraires de gérance	858 824,48	866 527,73
Honoraires de commissaire aux comptes	32 600,00	30 600,00
Honoraires d'expertise complément	02 000,00	-
Honoraires d'expertise	33 000,00	39 000,00
Honoraires de commercialisation	27 915,40	102 304,30
Honoraires de commercialisation  Honoraires d'avocats	39 676,52	16 526,19
Honoraires d'architecte	39 07 0,32	10 520, 19
	4 4 5 4 5 0	4 422 25
Frais d'actes et contentieux	4 151,58	4 432,25
Honoraires pour dégrèvements taxes foncières	20,000,40	-
Information des associés (rapports annuels)	32 223,18	27 700,00
Déplacements, missions, réceptions.;	2 310,07	2 331,87
Honoraires de notaires	-	-
Cvae	38 167,00	31 996,00
Rémunération du conseil	13 000,00	13 000,00
Divers (services bancaires)	8 174,88	6 695,36
Cotisations et redevances diverses	2 578,00	2 578,00
Perte sur créances irrécouvrables	78 775,79	26 421,69
Frais d'acquisition	108 614,56	78 779,63
	1 280 011,46	1 248 893,02
CHARGES EXCEPTIONNELLES DIVERSES		
Charges eventionnelles our débiteurs divers		
Charges exceptionnelles sur débiteurs divers	-	-
Dotation provision pour charges	-	-
	-	-

# RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE PLACEMENT PIERRE SELECT 1

Mesdames, Messieurs les associés,

# I. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Conformément à l'article 19 du titre IV des statuts de la SCPI PLACEMENT PIERRE SELECT 1 et en ma qualité de Président de votre Conseil de Surveillance, je vous présente au nom de l'ensemble des membres de votre Conseil de Surveillance notre rapport annuel relatif à la mission de contrôle et d'assistance que nous avons menée tout au long de l'année 2014.

Au cours de l'année et notamment lors de la réunion en date du 27 Mars 2015, votre Conseil de Surveillance s'est réuni pour examiner, le rapport présenté par la gérance, les conditions de gestion des immeubles ainsi que les comptes arrêtés au 31 décembre 2014 de votre SCPI, certifiés par votre Commissaire aux Comptes, la société REVISION CONSEIL AUDIT.

#### II. GESTION DU PATRIMOINE

Le patrimoine de notre SCPI se compose de 72 actifs immobiliers d'une surface totale de 55.300,10 m², acquis entre le 23 mai 1986 et le 7 février 2014, pour un prix de revient brut total, hors droits et frais, travaux immobilisés inclus de 81.540.888 euros.

La société FONCIER EXPERTISE, notre expert immobilier, a établi sa valeur au 31 décembre 2014 à 96.503.150 euros hors droits.

A patrimoine identique au 31 décembre 2014, la valeur d'expertise 2014 ressort à 94.670.000 € contre 98.635.000 € en 2013 soit une baisse de 4.02 %.

Le taux d'occupation moyen du patrimoine pour l'année 2014 (loyers facturés / loyers facturables) s'est établi à 87,86 %.

Parallèlement, le montant des loyers facturés en 2014 ressort à 7.760.392 euros contre 7.699.697 euros en 2013.

# III. LES RESULTATS / LA DISTRIBUTION ANNUELLE

Le résultat de l'exercice 2014 s'élève à 4.951.269,15 euros soit 16,11 euros par part.

Nous avons approuvé la politique de distribution prudente présentée par votre société de gestion qui vise à amortir les aléas du marché locatif et servir un dividende assurant un revenu stable aux associés. Le dividende proposé à l'Assemblée Générale Ordinaire est de 16,11 euros par part en 2014 correspondant au résultat de la SPCI.

Il est à noter que le taux de rendement interne de la part de votre SCPI ressort à 5,74 % par an sur les cinq dernières années (entre 2009 et 2014). Celui-ci intègre l'évolution du prix de la part et le revenu distribué.

#### IV. LES CONVENTIONS PARTICULIERES

Les conventions visées à l'article L 214-106 du Code Monétaire et Financier relatif aux Sociétés Civiles de Placements Immobiliers font l'objet d'un rapport spécial de notre Commissaire aux Comptes que vous trouverez dans le présent rapport annuel et n'appellent aucune remarque particulière de notre part.

#### V. CONSEIL DE SURVEILLANCE

Notre Conseil de Surveillance est actuellement composé de 10 membres élus lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 22 juin 2012 pour une durée de trois ans. Ces mandats arriveront à échéance à l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes du 31 décembre 2014.

Dans le cadre de la présente Assemblée Générale Ordinaire, la société de gestion soumet à votre approbation des résolutions portant sur l'élection des associés ayant fait acte de candidature suite à l'appel inséré dans le bulletin d'information n° 04-14 du 4ème trimestre 2014. Les membres seront élus pour une durée de trois ans soit jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Votre Conseil de Surveillance est composé de 7 associés au moins et de 12 au plus conformément à l'article 19 titre IV des statuts de votre SCPI, pour toute résolution portant sur l'élection d'un associé en qualité de membre du Conseil de Surveillance les voix prises en compte sont celles des votes par correspondance et des présents. En conséquence, vous ne devez voter que pour 12 membres sur les 14 membres qui vous sont proposés. Tout vote positif portant sur plus de douze candidats sera considéré comme nul.

#### VI. EXERCICE 2014

Compte tenu de la spécificité de notre patrimoine plutôt composé d'immeubles situés dans des parcs de bureaux en métropoles régionale pour plus de 45 %, notre Conseil de Surveillance partage l'avis exprimé par la société de gestion (cf: Perspectives et Evolution p.4) sur la conjoncture immobilière et financière du marché de l'immobilier.

Enfin, tous les documents, qui vous sont ici présentés, nous ont été remis au préalable par votre gérance et n'appellent aucun commentaire de notre part quant à leur régularité.

Nous vous proposons d'approuver toutes les résolutions soumises au vote de l'Assemblée Générale.

Pour les membres du Conseil de Surveillance, Le Président, Monsieur Alain FERRAGUT

# révision conseil audit

# S.C.P.J. P.P.S.1

# Société Civile de Placements Immobiliers au Capital de 47.007.567 Euros

Siège Social: 13 avenue Lebrun – 92160 ANTONY

# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2014

A Mesdames et Messieurs les Associés de la S.C.P.I P.P.S.1.

Aux Associés de la SCPI Placement Pierre Select 1,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la S.C.P.I. P.P.S.1., tels qu'ils sont joints au présent rapport,

- la justification de nos appréciations,

- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion **FONCIA PIERRE GESTION SA**. Les valeurs vénales des immeubles, présentées dans ces comptes, ont été déterminées par la société FONCIER EXPERTISE, expert indépendant nommé par votre Assemblée Générale.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

# I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nos travaux sur les informations relatives aux valeurs vénales des immeubles déterminées par l'expert indépendant ont consisté à en vérifier la concordance avec le rapport de l'expert. Nous estimons que l'intervention de l'expert indépendant et que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

.../...

- 2 -

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

# II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

L'annexe aux comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des opérations suivantes :

- la détermination des valeurs estimées du patrimoine et leur présentation dans les comptes;
- la méthode utilisée pour évaluer les provisions pour grosses réparations devant être constituées ;
- la comptabilisation des commissions versées par votre SCPI dans le cadre des transactions immobilières;

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre SCPI, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de votre annexe, et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nos travaux relatifs aux valeurs estimées présentées dans les états financiers ont consisté à en vérifier la concordance avec celles du rapport de l'expert indépendant.

La société ne pratique pas l'amortissement des immeubles. Il lui est substitué des provisions pour travaux destinées à palier l'obsolescence des immeubles. Nous nous sommes assurés que l'Annexe faisait régulièrement mention de cette procédure et que les comptes de l'exercice 2014 avaient correctement pris en charge la constatation de ces provisions.

.../...

- 3 -

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris

dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de

ce rapport.

III - <u>VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES</u>

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France,

aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des

informations données dans le rapport de gestion de la société de gestion, le rapport du conseil de surveillance

et les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 7 avril 2015

révision conseil audit

Représentée par Hélène LEROY

Commissaire aux Comptes

48

# révision conseil audit

# **S.C.P.I. P.P.S.1**

# Société Civile de Placements Immobiliers au Capital de 47.007.567 Euros

Siège Social : 13 avenue Lebrun – 92160 ANTONY

# RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2014

A Mesdames et Messieurs les Associés de la S.C.P.I P.P.S.1.

Aux Associés de la SCPI Placement Pierre Select 1,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les

conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les

caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions

découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé, ni à

rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion

de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations relatives à l'exécution, au

cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine

professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences

ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont

elles sont issues.

I – CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention nouvelle intervenue au cours de

l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale.

.../...

50

- 2 -

II - CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLE GENERALE

Conventions approuvées au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de

l'exercice écoulé :

Par ailleurs, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours

d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

Dans ce cadre, et bien qu'il s'agisse de l'application de l'Article 18 des statuts, nous vous précisons que votre

société a pris en charge, au titre de l'exercice écoulé, la rémunération de la Société FONCIA PIERRE

GESTION correspondant à l'administration de la société, l'information des associés, la préparation des

réunions et Assemblées, la distribution des revenus, l'encaissement des loyers et les missions incombant aux

administrateurs et gérants d'immeubles. Cette rémunération s'élève à 858.824,48 euros hors taxes pour

l'exercice 2014.

Par ailleurs, votre société fait appel au service de la Société ASSURIMO appartenant au Groupe FONCIA

pour assurer le patrimoine immobilier de la Société.

Fait à Paris, le 7 avril 2015

révision conseil audit

Représentée par Hélène LEROY

Commissaire aux Comptes

51

# ASSEMBLEE GENERALE DE PLACEMENT PIERRE SELECT 1

### RESOLUTIONS A CARACTERE ORDINAIRE

## Approbation des Comptes et Quitus

### 1ère résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports de la société de gestion, du conseil de surveillance et du Commissaire aux Comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2014, approuve les dits rapports, ainsi que les comptes annuels et ses annexes, tels qu'ils lui sont présentés.

L'Assemblée Générale donne quitus à la société de gestion.

# Approbation de l'affectation du résultat 2014

# 2<sup>ème</sup> résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice d'un montant de 4.951.269,15 Euros de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2014	4.951.269,15 €
Report à nouveau	2.267.355,21 €
Résultat disponible	7.218.624,36 €
Dividende proposé à l'assemblée générale 16,11 € par parts x 307.239 parts	4.949.620,69 €
Report à nouveau après affectation du résultat	2.269.004,07 €

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire fixe le dividende par part portant jouissance sur l'exercice 2014 à 16,11 euros.

# <u>Approbation des conventions visées à l'article</u> <u>L 214-106 du Code Monétaire et Financier</u>

# 3ème résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes, approuve les conventions qui y sont mentionnées.

# Approbation des valeurs comptable, de réalisation et de reconstitution de la société

# 4ème résolution :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la valeur comptable, la valeur de réalisation et la valeur de reconstitution de la société fixées à la clôture de l'exercice telles qu'elles lui sont présentées :

	De la Société	Par Part
Valeur comptable	74.755.524,46 €	243,31 €
Valeur de réalisation	91.696.427,86 €	298,45 €
Valeur de reconstitution	106.626.524,85 €	347,05 €

# <u>Commercialisateurs</u>

# <u>5<sup>éme</sup> résolution :</u>

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise la société de gestion à mandater des commercialisateurs extérieurs aux conditions habituelles du marché pour favoriser les relocations des lots vacants.

#### Recours à l'Emprunt

# 6ème résolution :

La présente Assemblée Générale Ordinaire autorise la gérance après consultation du Conseil de Surveillance, à contracter des emprunts, dans une limite globale de 15 millions d'euros et ce, conformément à l'article L 214-101 du Code Monétaire et Financier, dans le cas où une opportunité d'acquisition se présenterait, qui serait à conclure rapidement.

Corrélativement et dans la même limite, l'Assemblée Générale Ordinaire autorise la Société de Gestion à donner toutes garanties liées au patrimoine de la SCPI : garantie hypothécaire ou hypothèque formalisée.

#### Rémunération du Conseil de Surveillance

# 7<sup>ème</sup> résolution :

Conformément à l'article 19 des statuts, les membres du Conseil de Surveillance, exerçant leur mandat en dehors de toute activité professionnelle se voient allouer, à titre de jetons de présence, une somme globale de 13.000 euros qui sera répartie entre les membres présents du Conseil de Surveillance.

### Frais de déplacement

### 8<sup>ème</sup> résolution:

La présente Assemblée Générale Ordinaire autorise la société de gestion à rembourser sur justificatifs, les frais de déplacements engagés par les membres du Conseil de Surveillance exerçant leur mandat pour assister aux réunions du Conseil de Surveillance et ce, dans la limite de 600 euros par personne et par réunion et ce, jusqu'à nouvelle décision.

Prise en charge par la SCPI d'une Police d'Assurance couvrant la Responsabilité Civile des Membres du Conseil de Surveillance

# 9ème résolution :

Conformément à la 9ème résolution approuvée lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 Juin 2014, la présente Assemblée Générale renouvelle pour l'année 2016 la police d'assurance couvrant la responsabilité civile des membres du conseil de surveillance de Placement Pierre Select 1 dans l'exercice de leur mandat es qualité, dont la prime 2015 d'un montant de 1.078 euros pour l'ensemble du Conseil de Surveillance, soit un montant de 0,0035 euros par part, sera prise en charge par la SCPI.

## Election des membres du Conseil de Surveillance

## 10ème résolution :

Les mandats des membres qui composent le Conseil de Surveillance venant à échéance, l'Assemblée Générale Ordinaire décide que seront élus au Conseil de Surveillance, les associés candidats ayant recueilli le plus grand nombre de voix à la majorité des associés présentes ou votants par correspondance (étant rappelé que le conseil de surveillance est composé de sept associés au moins et de douze au plus).

Conformément aux dispositions statutaires et légales de la SCPI seront néanmoins élus un ou plusieurs candidats n'ayant pas obtenu la majorité dans la mesure où ceci est nécessaire pour compléter au minimum de sept l'effectif du Conseil de Surveillance.

Pour toute résolution portant sur l'élection d'un associé en qualité de membre du Conseil de Surveillance les voix prises en compte sont celles des votes par correspondance et des présents, conformément à l'article 422-201 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Les membres ainsi désignés le seront pour une durée de trois ans. Leur fonction prendra fin à l'issu de l'Assemblée Générale appelé à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2017.

Liste des associés ayant fait acte de candidature au conseil de surveillance. Attention le Conseil de Surveillance est composé de sept membres au moins et de douze au plus. En conséquence, vous ne devez voter que pour 12 membres sur les 14 membres qui vous sont proposés. Tout vote positif portant sur plus de douze candidats sera considéré comme nul.

- Monsieur Alain FERRAGUT, domicilié 4 rue de l'Eolienne à BOUC BEL AIR (13320), né le 13 avril 1947, titulaire de **25 parts et 240 parts en usufruit**, Retraité, <u>Président du Conseil de Surveillance sortant</u>.
- Madame Marie-Suzanne LIEUTAUD, domiciliée 33 rue Cavaignac à MARSEILLE (13003), née le 15 avril 1943, titulaire de 115 parts, Retraitée, membre du Conseil de Surveillance sortant.
- La Société Marseillaise de Crédit représentée par Monsieur Alain CLAVERIE, domiciliée 75 rue Paradis à MARSEILLE (13006), titulaire de 33.191 parts, membre du Conseil de Surveillance sortant.
- La Mondiale Partenaire représentée par Monsieur Laurent TEZIER, domiciliée 104/110 Boulevard Haussmann à PARIS Cedex 8 (75379), titulaire de 32.243 parts, membre du Conseil de Surveillance sortant.
- Monsieur Jean-Claude BADIALI, domicilié Mas des Sources / Quartier les Molières à ARPHY (30120), né le 17 février 1956, titulaire de **392 parts**, Responsable Régional Gestion de Patrimoine, membre du Conseil de Surveillance sortant.
- Madame Michèle ORIO, domiciliée Château Sec Le Soleil 4 / 10 traverse de la Gaye à MARSEILLE (13009), née le 26 janvier 1947, titulaire de **31 parts**, Assistante de direction, membre du Conseil de Surveillance sortant.
- la SCP Pontabry représentée par Madame Dany PONTABRY, domiciliée 28 Boulevard Tripet à CANNES (06400), titulaire de **1.000 parts**, <u>nouvelle candidature</u>.
- **Monsieur Olivier BLICQ**, domicilié 26 rue Rabelais à LILLE (59000), né le 12 novembre 1957, titulaire de **92 parts**, Inspecteur du travail, <u>nouvelle candidature</u>.
- La SCI AAZ représentée par Monsieur Fabrice BLANC domiciliée 2 Allée de Marivel à VERSAILLES (78000), titulaire de 10 parts, nouvelle candidature.
- **Monsieur François TESTARD** domicilié 6 Le Mettrie Labbé à PLEURTUIT (35730), né le 23 juillet 1949, titulaire de **15 parts**, Retraité, <u>nouvelle candidature</u>.
- l'Association de Porteur de Parts de Société Civile de Placement Immobilier (APPSCPI) représentée par Monsieur Charles COULON domiciliée BP 70040 à FOSSES (95472), titulaire de 19 parts, nouvelle candidature.

- Monsieur Jean-Marc CHENESSEAU domicilié Château Sec Le Soleil – 10 Traverse de la Gaye à MARSEILLE (13009), né le 25 juin 1947, titulaire de **66 parts**, Retraité – Gérant d'une SCPI, nouvelle candidature.
- Monsieur Bertrand DE GELOES domicilié 4 Allée Prad Bihan BP 150 à VANNE Cedex (56004), né le 6 novembre 1947, titulaire de **592 parts**, Chef d'entreprise, <u>nouvelle</u> candidature.
- **Monsieur Jean-Philippe RICHON** domicilié 7 Allée des Poiriers à LAXOU (54520), né le 16 juillet 1956, titulaire de **562 parts**, Chirurgien Dentiste, <u>nouvelle candidature</u>.

#### **Pouvoir**

# 11ème résolution:

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toute formalité.

Les résolutions relatives à la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale se trouvent annexées au rapport de fusion



**FONCIA** Pierre Gestion